

2^e Année - N° 39

Le N° 0 \$ 40

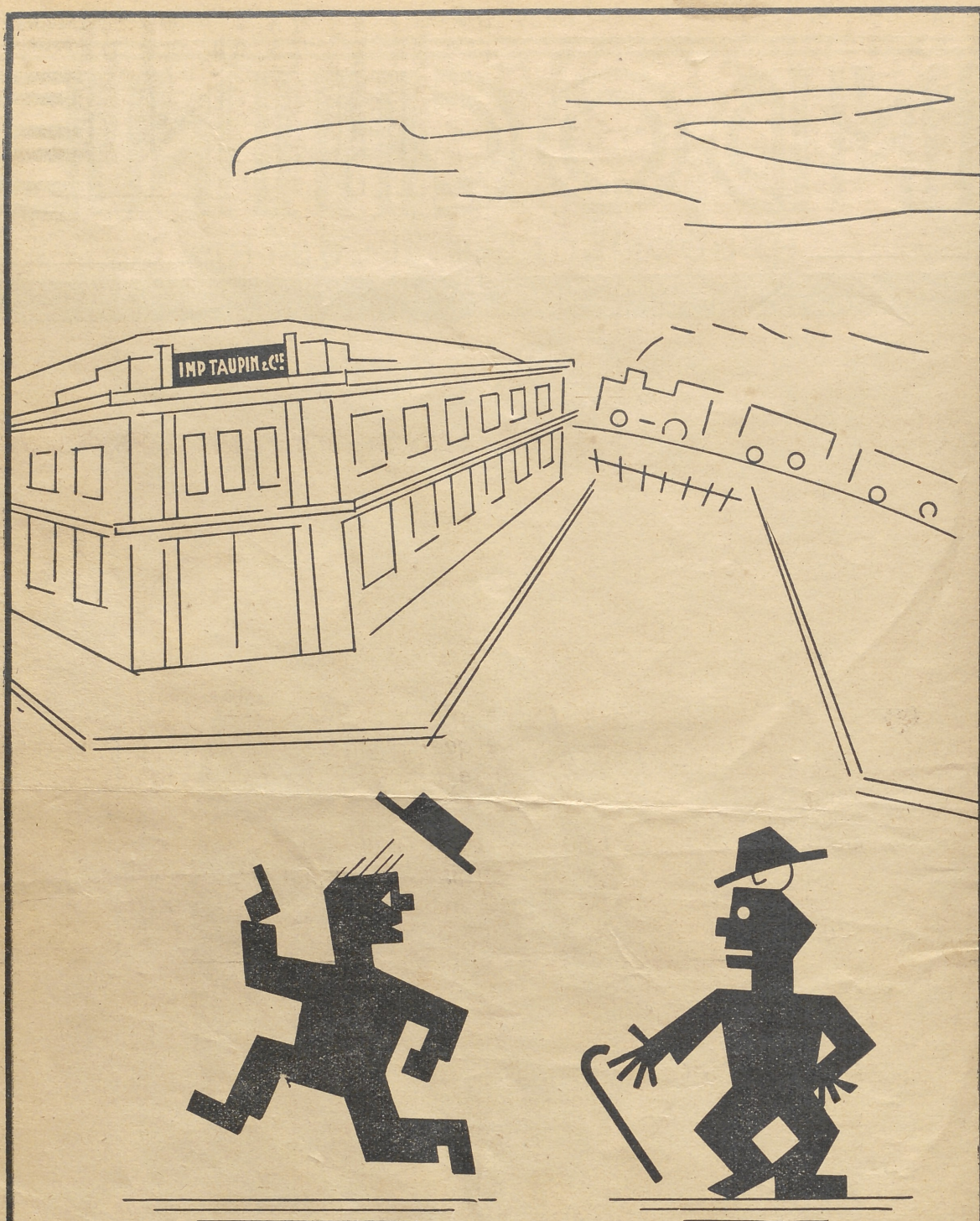
Jeudi 29 Mai 1941

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Résident Supérieur Maurice GRAFFEUIL



— Où cours-tu ?...

— Ah ! Je vais visiter les nouveaux ateliers
de l'imprimerie G. Taupin et Cie ...
qui sont transférés 8, 10, 12, rue Duveillier
près de la place Neyret (passage à niveau)
Téléphones : 141 et 218

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS

INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

Maurice GRAFFEUIL

La stupeur, quand Radio-Saigon nous a appris sa mort, a précédé la douleur : comment imaginer l'Indochine sans lui ? Il était sans doute l'homme qui la connaissait le mieux, le plus complètement, le plus profondément. Il était un trésor d'expérience. Il était par excellence l'homme que sa sagesse politique, et sa sagesse tout court, désignaient comme le conseiller le plus sûr. Il était un sage, au sens le plus élevé du mot.

Nul homme n'était plus loyal et plus droit. Nul n'était plus affable et plus accueillant, et, sous les dehors bourrus parfois dont aimait à se revêtir sa bonté, il aimait d'une affection profonde ceux qu'il avait distingués. Sa puissance de travail était énorme et légendaire ; et son activité, prodigieuse. Placé pendant sept ans à la tête du Protectorat de l'Annam, on peut dire qu'il a véritablement transformé ce pays. Dans tous les domaines sans exception, l'Annam gardera longtemps encore l'empreinte de ses réalisations et de ses impulsions.

L'Annam le savait. L'Annam ne se contentait pas de le respecter et de le suivre, mais le vénérait et l'aimait, et avait en lui la confiance qu'il méritait, c'est-à-dire une confiance immense. Du Palais jusqu'à la rizière, les sentiments qu'il inspirait portaient également du plus profond du cœur.

Il aimait Huê avec une grande tendresse, et savait parler en termes gracieux et charmants de sa grâce et de son charme. Il n'était pas bavard. Mais quand, aux moments de détente, il racontait les hommes, les choses, les événements qu'il avait vus, c'était un ravissement : on avait devant soi un vrai homme, et qui jugeait.

Il a donné à l'Indochine toute son existence ; il lui a donné sa vie même. Il est véritablement mort à la tâche. Il était et il restera un grand exemple : l'exemple des vraies et profondes vertus françaises, de celles-là mêmes où s'exprime la France nouvelle. De tels hommes portent témoignage pour la race.

LE DALAT DE 1908

A CHEVAL DANS LA NATURE SAUVAGE

par P. DUCLAUX

Après l'intéressant article de M. Munier sur Dalat, que nous avons publié le 13 mars, il nous a paru qu'une description du Dalat d'autrefois, des voyages par les sentiers de brousse et des difficultés de l'époque, serait très suggestive en montrant l'effort accompli depuis trente ans et le mérite des premiers travailleurs.

Nous avons l'occasion d'utiliser les souvenirs d'un des plus anciens voyageurs de Dalat, au temps héroïque où c'était encore le domaine de la nature. Nous les lui avons demandés, pensant qu'il y a là des choses à fixer, et qu'on a peu d'occasions de montrer aussi nettement la transformation d'un territoire colonial.

L'auteur a achevé par Dalat un voyage accompli à cheval en 1908, de Vinh à Saigon, en 42 jours. Il avait fait auparavant, à cheval aussi, le voyage de Hanoi à Vinh.

Voici donc le tableau du Sud-Indochinois il y a un tiers de siècle.

Indochine.

PHAN-RANG, 26 MARS 1908

Me voici arrivé hier soir à Phan-rang, avec mes six chevaux en bon état malgré 1.150 km. de route en 32 jours dont 26 de marche. Cependant les deux dernières étapes depuis Nha-trang ont été plutôt pénibles ; ces deux mois de saison particulièrement sèche ont tout brûlé ; plus de feuilles de bambous, herbe dure et rare, eau manquant aux abreuvoirs ordinaires, etc...

A Nha-trang, il y a 19 Européens en tout ; le Résident, M. Bouyeure, en a fait le compte avec moi. Je crois qu'il n'y en a guère davantage ici : tout Phan-rang n'est que tentatives et aventures ; en lui-même le pays ne produit rien, mais il y a le chemin de fer en construction, les tracés divers en étude (trois ou quatre projets au moins), la route du Langbiang, la route mandarine elle-même, quelques bâtiments en train. Cela fait surgir des hôtels en paillote, des *magasins généraux* où on ne trouve que l'élémentaire, des cafés sans glace, des locations de chevaux et de voitures, de petits ateliers, etc... La camaraderie est générale, la bonne humeur aussi, mais on paie

peu ses factures, et on ne s'étonne guère de rien.

J'ai par exemple retrouvé ici M^{me} C... de Hai-phong ; à Phan-rang elle est redevenue M^{me} B... pour liquider la succession de son mari, mort il y a six semaines ; ce n'est, d'après elle-même, qu'un échafaudage de dettes équilibrées sur le papier par des créances plus ou moins douteuses... Quand elle s'en sera tirée elle redeviendra M^{me} C...

On travaille, du moins on s'agite, on entreprend bien des choses, on crée et souvent on revend faute de fonds ; il y a des affaires qui durent 15 jours. On parle de scieries, de carrières, de mines, d'entreprises ; mais le pays n'a d'habitants que ceux qu'on y amène, et il n'y a d'autre clientèle que celle des travaux et de leur personnel. Partout bien entendu on rencontre des Mois descendant de l'intérieur, entièrement nus, leur immense hotte sur le dos, lance et arbalète en main. Mais ils apportent tout juste quelques peaux, du miel sauvage, des cornes de cerf, et remontent chez eux avec du sel ; ils n'ont pas besoin d'autre chose. Pour faire marcher un commerce, ce n'est pas sur cela qu'il faut compter.

Je vais aller les voir de plus près, car tout le monde me conseille de ne pas continuer par la côte ; le pays est désert, il y a une traversée de 70 kilomètres dans le sable et la forêt sèche, sans une goutte d'eau, sans herbe et sans rien pour des chevaux. Il vaut mieux que je passe par le Langbiang, lui-même assez sec et pas fameux en cette saison, mais cependant beaucoup moins dangereux. Je vais donc voir ce Langbiang dont on parle tant depuis dix ans ; je ne demande pas mieux. Je pars demain matin.

DA-BAN, 27 MARS

Me voilà au pied de la montagne ; il ne reste plus qu'à grimper.

Ce matin j'ai quitté Phan-rang de bonne heure. Pendant que mes cinq chevaux (trois boys et deux chevaux de bât) continuaient lentement, je me suis arrêté chez Pépratr, qui construit un barrage sur la rivière, à 7 ou 8 kilomètres de

Phan-rang, pour le baron Pérignon. C'est un camarade du chantier de la Cimenterie à Haiphong, un ancien « cheminot » de Roumanie et d'Espagne. C'est lui qui, apprenant à Haiphong les événements de Pékin en juin 1900, le siège des légations par les Boxers et les canonnades sur les bâtiments, s'était dit qu'il allait y avoir là du travail de maçonnerie à refaire ; et comme Pékin ne pouvait pas être bien loin — Haiphong étant à moitié chinois lui-même — il demandait aux coolies-pousse combien ils lui prendraient pour l'y mener, lui, sa femme et sa petite fille...

Il n'est pas allé à Pékin, mais je le retrouve ici, tout à fait à son affaire, établissant une digue de rochers et moellons en travers de la rivière, pour alimenter un canal de dérivation. Il ne peut vraiment travailler à sa digue que 5 ou 6 mois par an ; le reste du temps l'eau est trop haute, parfois avec des crues terribles ; les accidents sont fréquents. Il y a quelques années un missionnaire, le P. Vuillaume, qui avait entrepris le même travail, a été noyé par une rupture subite qui l'a emporté ; il avait défriché des quantités d'hectares de brousse et fait les premiers vrais travaux d'irrigation de l'Annam.

Pépratz vit dans un campement, sur le bord de la rivière, sous une paillote sommaire, avec un personnel incompréhensible d'Annamites, Tonkinois, Chinois, quelques Chams et même quelques Moïs qui ravitaillent tout le monde en gibier. Il est lui-même dans l'eau une partie de son temps, se débrouillant comme il peut avec tous ses bonshommes. Heureusement le travail n'est pas difficile à comprendre ; c'est un simple enrochement, qu'on fait avec des blocs aussi gros qu'on peut, dégrossis à la masse, les joints bourrés de moellons, de cailloux et de terre. Chemins de glissement, rouleaux, leviers et le reste, on peut dire que tout est en bois. Quand l'ensemble se sera tassé, on mettra sans doute un masque en béton ; mais à dix piastres ou douze piastres le baril on cherche à l'économiser.

J'ai déjeuné chez Pépratz après avoir aidé comme lui à mettre en place quelques blocs qui pesaient demi-tonne à une tonne ; puis reprenant mon cheval qui m'attendait j'ai filé sur Da-ban, tout seul pour une fois, pouvant donc faire du trot, ce qui n'est pas commode quand on a des chevaux de bât. La route est très bonne et facile, empierrée même, chose bien exceptionnelle en Annam, car elle est faite pour recevoir le futur chemin de fer. Et même, à un endroit appelé Ba-lach (les trois rivières) on franchit le Sông Cai sur un magnifique pont en fer qui fait un drôle d'effet dans ce désert de brousse.

Il n'y a que quelques semaines, Grosieux, de Phan-rang, qui a une petite auto, a dû s'arrêter

net, près d'ici, au passage d'un troupeau d'éléphants sauvages qui ont traversé devant son radiateur ; il avait vivement coupé son allumage pour ne pas faire de bruit, et malgré ça il n'était pas rassuré ; mais les éléphants l'ont laissé tranquille, il est reparti sans mal, après une sérieuse émotion. Faute d'éléphants, je n'ai rencontré moi-même que quelques Moïs, avec leur éternelle hotte — car quand ils viennent par ici, c'est pour des échanges, sans quoi ils restent chez eux — et pas un Annamite. On est en plein désert : forêt sèche, arbres, lianes, buissons, broussailles et herbes dures ; il y en a pour 40 kilomètres, et on en a vite assez du paysage.

A Da-ban, on débouche dans une grande clairière, sorte de cirque au pied des montagnes de plus en plus hautes qui enserrent et ferment la vallée. La nuit venait, et j'étais content d'arriver, le crépuscule étant dangereux dans ce pays à tigres. Les chevaux et les boys étaient là depuis une heure, à la maison des passagers, *sala* sur pilotis abritée par de grands arbres et qui sert de campement à un capitaine d'artillerie, le capitaine Troadec, en mission d'étude de route ; car depuis dix ans les missions se succèdent dans la région, et les plans dans les bureaux où on les oublie.

Il rentrait lui aussi d'une journée de travail ; nous avons fait connaissance ; dans la brousse c'est assez simple. La douche, le repas plus ou moins sommaire, une longue conversation sur le pays et sur bien des choses — nous nous trouvons par hasard avoir lu tous deux quelques livres récents, par exemple le *Serpent noir* de Paul Adam, et cette critique littéraire en pays sauvage dans cette hutte de bois, à la vague lueur d'un photophore, au bruit des chevaux qui s'agitent sous notre plancher à claire-voie, est assez pittoresque — et enfin on va au lit. Le lit, c'est le simple bat-flanc en bois brut de sciage, qui est le seul meuble de trams des routes annamites ; mais nous en avons l'habitude, et on y dort très bien, sans moustiquaire.

Souvent cependant les nuits sont troublées ici par des incursions de tigres dans le campement des coolies ou le parc aux chevaux ; des feux sont entretenus toute la nuit pour les éloigner, car le pays en est infesté, comme tout le Sud-Annam. L'autre jour à Cu-mong, tout près de Qui-nhon, il m'a été impossible de décider les gens du tram, enfermés derrière leurs hautes palissades, à aller me couper de l'herbe parce que le soir venait ; je n'ai pu trouver à donner à mes chevaux qu'un peu de canne à sucre.

DALAT, 28 MARS

Cette nuit rien n'a troublé le silence, lourd et chaud dans ce fond de vallée sans air et réputé

très malsain ; mais la journée a été dure ; près de 50 kilomètres, 1.500 mètres à grimper. Normalement on fait cela en deux étapes ; avec de bons chevaux bien entraînés je l'ai fait assez aisément en un jour. Nous sommes partis de bonne heure après le café et le riz des matins de route — car le pain, il faut y renoncer dans la brousse — et tout de suite, au ras de la clairière de Da-ban, le sentier s'est mis à monter dans la forêt, en lacets interminables où mes chevaux doivent retrouver les pistes des régions *Muong* ou *Man* où ils sont nés ; car tous nos chevaux du delta viennent de la Haute Région.

On grimpe patiemment ; montagnard moi-même, j'ai mis pied à terre, heureux de me refaire le jarret. La piste virevolte entre les arbres et les rochers ; parfois une petite éclaircie permet de voir au-dessous de soi l'immense entonnoir dont on sort lentement, et plus loin les crêtes vertes se fondant en lointains bleuâtres dans la direction de la mer invisible. La forêt qu'on traverse est sans valeur et sans beauté, ravagée par les caravanes de coolies-porteurs qui depuis dix ans se succèdent sur cette voie de ravitaillement, exploitée pour quelques ponceaux ou quelques campements abandonnés. On monte toujours, sans arrêt, pendant près de quatre heures : on atteint environ 1.000 mètres, et la forêt diminue en simple broussaille, les pins apparaissent, les horizons se dégagent. Toutes ces montagnes tourmentées s'étagent en plans successifs jusqu'à l'infini ; c'est le royaume demi désert du Moï, et mes trois Tonkinois regardent avec horreur ce pays terrible et sauvage où ils se sentent perdus.

Enfin on atteint brusquement le rebord du plateau : et tout de suite la piste se met à descendre vers cette rivière singulière qu'à certains endroits quelques centaines de mètres seulement séparent d'un véritable abîme où elle pourrait se précipiter en cataracte, mais qui s'en éloigne lentement vers l'Ouest et vers Saigon, serpentant dans une dépression peu profonde au bord même du plateau. Au fond du vallon, c'est Dran, nouveau campement des Travaux publics. Il y a là un vieux ccureur de brousse, Schneider, qui surpris de voir défilier devant sa cai-nhà ces six chevaux inattendus, me court après et me retient. Il est bientôt l'heure de déjeuner ; je m'arrête volontiers, et comme toujours l'hospitalité est franche, cordiale, aussi large qu'il est possible quand on n'a rien que les produits de la chasse ; payée par le visiteur en nouvelles fraîches, que ces isolés accueillent toujours avec plaisir, les courriers ne leur arrivant que par hasard. Et plus encore que pour les hommes c'est une chance pour les chevaux que d'arriver à un campement où l'existence d'autres chevaux a fait préparer du paddy, du maïs et de l'herbe : ils peuvent

s'y remplir le ventre, ce qu'une halte en brousse, avec la végétation brûlée de cette saison, ne leur permet pas.

Il y a eu ici, après la campagne des Boxers, en 1901, 150 ou 200 mulets laissés par l'artillerie retournant en France ; c'était l'époque des grandes ambitions pour le Langbiang, des recherches, des convois, etc... Mais la plupart y sont morts, mal soignés, mal nourris ; c'est un des nombreux échecs de détail qui retardent depuis si longtemps la décision finale.

Déjeuner fini, je serre la main à Schneider et je repars de suite, il y a encore 35 kilomètres et il faut arriver avant la nuit. Le bac, à la porte même du campement, est facile ; puis la montée recommence, plus douce que celle de ce matin, plus dégagée et dans un air plus frais ; encore 500 mètres à grimper, non plus en forêt, mais dans les pâturages secs, ou au milieu des pins ; avec de larges perspectives sur les vallonnements, les ondulations et les chaînes lointaines.

Mais devant nous s'élève une fumée singulière. Nous montons toujours lentement, sans rien voir ; lorsqu'en atteignant un petit col l'horizon se découvre tout à coup vers Dalat ; la plaine est en feu ! Le spectacle est sinistre ; la ligne des flammes vient juste de dépasser notre route et se déplace lentement vers la droite, laissant derrière elle des incendies partiels et un désert de cendres et de tronçons noircis. Il n'y a plus de danger ; tout est déjà brûlé. Nous continuons, les chevaux inquiets de la chaleur et de l'odeur, car les gros buissons flambent encore au bord même du chemin et des souffles brûlants nous atteignent, les boys s'amusant de ce spectacle fantastique, nouveau pour eux, qui les venge de la brousse détestée ; et moi tout triste de songer à tout ce qui se détruit stupidement, les jeunes arbres prêts à surgir, les espoirs de végétation moins grossière, la fertilité du sol que diminue chaque passage des flammes, le gibier lui-même certainement atteint dans ses couvées ou ses jeunes portées.

Après deux ou trois kilomètres ravagés, tout en cendres, en brandons fumants ou noircis, en incendies qui continuent par îlots, on passe une dépression où un peu d'humidité a arrêté le fléau, et on retrouve la brousse sèche, les longues ondulations du plateau, avec au loin la silhouette des pics les plus élevés. De temps en temps on traverse ou on longe un des boqueteaux de pins qui parsèment, comme des îlots d'un vert sombre, l'océan infini des herbes sèches et jaunâtres. A gauche — ô surprise — un écriteau cloué à un tronc porte « chemin de Djiring ». Et quelques kilomètres après, c'est Dalat.

Dalat ! huit ou dix paillotes annamites, une maison de passagers en planches brutes sur pilo-

tis ; une petite fontaine, la place du marché, un bureau de poste sommaire, et, sur un mamelon, derrière une palissade et au milieu de pins, les quelques bâtiments en briques du centre administratif de Dalat, car ici le régime est spécial il y a une sorte de municipalité, et même un maire. Ce maire, c'est un ancien conseiller municipal de Paris, M. Champoudry, amené ici par Doumer après un échec électoral, et institué créateur de Dalat. Ses administrés ? Quelques douzaines d'Annamites en exil plus ou moins volontaire, quelques passagers européens, chargés de mission ou topographes, chasseurs ou rares voyageurs, et son personnel. Ses ressources ? A peu près nulles ; aucun budget appréciable, aucune aide. Pharmacien de son métier, spécialisé à Paris dans les questions d'hygiène, il a occupé ses interminables loisirs à dresser le plan des futurs égouts de la future ville à édifier dans ce désert et il attend... Officier de l'état civil, le seul mariage qu'il ait eu à inscrire a été celui de sa fille ; mais un père n'ayant pas le droit de marier sa fille, il a fallu que, pour cette cérémonie unique on lui envoie un remplaçant temporaire dûment nommé et autorisé... Il n'en revient pas de la déveine qui le poursuit.

Le centre administratif de Dalat n'est guère étendu ; au delà, c'est à nouveau la province de Phan-rang, et il y a un délégué de la Résidence, Canivey, un inspecteur de milice connu de tout l'Annam. Pour éviter des conflits d'attribution, il s'est installé avec ses miliciens et sa famille trois kilomètres plus loin, hors de la juridiction de M. Champoudry ; là il est son maître et règne sur l'immense région Moï, laissant à son concurrent malchanceux les quelques douzaines d'Annamites qui vont et qui viennent dans l'étroit village dont ils n'osent sortir.

Une mission des Travaux publics a aussi à Dalat son point d'attache temporaire, le capitaine Lavit, grand chasseur ; MM. Barbot et Vis-sac. Tous trois sont en tournée ; je n'en verrai aucun.

Je porte à M. Canivey une lettre de Phan-rang que j'ai pour lui, et il me garde à dîner. C'est un ancien des régions Moïs ; il y a fait toute sa carrière, pacifique ou guerrière, tâchant d'appivoiser ces sauvages, parfois obligé de se battre, blessé plusieurs fois dans ces rencontres dangereuses par leur trahison, leurs décharges silencieuses de flèches empoisonnées, leurs arbalètes automatiques dont une herbe qu'on écarte

du sentier produit la détente, vous transperçant d'une sorte de lance ; par les piquets aigus dont ils garnissent les sentiers ; par leurs sorcelleries impénétrables et imprévisibles.

Il est grand chasseur aussi, par goût peut-être, par force assurément ; car nulle autre viande ici que le gibier, ni du reste de légumes si ce n'est ce qu'apportent parfois les Moïs et ce que cultivent les linhs ; et il faut constamment se défendre contre les tigres et les panthères, extrêmement nombreux dans toute la région, bien plus assurément que les chasseurs eux-mêmes. Les histoires de tigre sont de tous les jours, non pas comme des fantaisies amusantes, mais comme des réalités menaçantes qui nécessitent une constante attention ; chiens, chevaux, domestiques, courriers postaux sont enlevés, plusieurs Européens l'ont été aussi, et comme je reviens ce soir après dîner du poste de milice, M. Canivey me donne une escorte de quatre hommes armés de torches, qui m'entourent, car cette route est dangereuse dès le soleil couché ; il me dit même que j'ai eu tort de venir seul.

Et les chiens sauvages, sorte de loups fauves, presque hauts comme une table, efflanqués, allant par bandes et extrêmement féroces, sont encore plus dangereux, car ils poursuivent inlassablement leur proie ; ils attaquent même le tigre et en viennent régulièrement à bout, au prix de quelques morts. Le capitaine Lavit, chasseur intrépide, a eu un chien couru par eux, qui est arrivé haletant au campement, suivi par une bande enragée qui n'a reculé que quand tout le monde, tirailleurs, boys et coolies, est sorti en hâte. J'avais entendu parler des chiens sauvages à Quinhon ; mais ceux d'ici ont l'air autrement redoutables encore.

Décidément Dalat manque de charmes et de distractions. Avec cela le campement sur les planches de la *sala* des passagers et le coucher sur le lit de bois ne sont pas particulièrement attirants ; puis il n'y a pas d'herbe pour les chevaux et le paddy est à un prix exorbitant ; enfin les boys ne sont pas habitués au climat, j'ai peur d'avoir un malade, ce qui me gênerait beaucoup ; car je dois m'embarquer à Saigon vers le 6 ou le 8 avril.

Mieux vaut donc partir demain matin.

(à suivre)

P. DUCLAUX.

Les cocoteraies d'Annam

par Paul MUNIER

Quand le voyageur longe la côte du Sud-Annam, en automobile ou même par le train, il est frappé par l'abondance du cocotier dans certaines régions des provinces de Binh-dinh et de Phu-yên. Charmé aussi, car les cocoteraies donnent à une contrée un aspect verdoyant et riche ; le cocotier « meuble » admirablement un site ; isolé ou en petit groupe, ses longs fûts inclinés et sa tête hirsute ont une grâce évidente, et les peuplements compacts font de fantaisistes mais fort belles colonnades, soutenant un fouillis de verdure luisante et finement travaillée. Les cocoteraies, pourtant, n'ont pas qu'un intérêt touristique tropical incontestable, elles ont un autre rôle que celui qu'elles tiennent, brillamment, dans d'artistiques paysages marins.

C'est un rôle d'arbre fruitier. La noix de coco a sa valeur, qui est multiple ; on peut l'exporter entière ; on peut en travailler et utiliser la fibre ; la coque elle-même a des usages dans l'artisanat et l'industrie ; enfin la noix proprement dite, la pulpe, est riche d'une matière grasse et comestible très appréciée, très « marchande ».

Le paysan d'Annam, en comptant de cocotiers un sol généralement ingrat, l'Administration en encourageant cet effort ont donc fait un calcul raisonnable. Mais pourquoi en Annam, spécialement dans l'Annam du Sud ? Pas par l'effet d'un pur hasard ; le hasard est bien rarement à la base des durables succès ; la connaissance et le travail, toujours. Sans doute le pauvre *nhà-quê* annamite n'a-t-il jamais eu que des connaissances botaniques, chimiques et géologiques plutôt restreintes ; mais il a observé, et ses observations, qui l'ont conduit à planter le cocotier dans le Sud-Annam, coïncident avec les enseignements agronomiques les plus précis. Voyons ceci d'un peu près.

Le cocotier est un arbre aux habitudes et aux exigences très curieuses ; s'il peut se livrer aux unes et si l'on satisfait aux autres, il croît et fructifie de généreuse façon ; au contraire s'il doit se contraindre et si l'on est chiche avec lui, il végète et donne peu.

La principale habitude du cocotier, c'est de suer beaucoup. Comme je vous le dis ! Il est un gros mangeur et un gros buveur ; ce qu'il absorbe quotidiennement doit monter de ses racines à son bois, à son fruit et à ses feuilles, en

dissolution dans une eau abondante dont il se débarrasse par une forte transpiration. Un palmier adulte pompe et évapore soixante-quinze litres d'eau par jour ! Il lui faut donc d'abord puiser cette eau, et il n'aime pas l'eau stagnante ; d'autre part ses racines sont grosses et peu profondes (elles ne descendent jamais à plus de deux mètres cinquante sous la surface du sol). Ainsi lui faut-il un terrain meuble ayant de l'eau, de l'eau courante, presque à fleur de terre. Les bords de mer, la proximité de collines ou de montagnes sont des conditions très favorables à la vie du cocotier : la glèbe est sablonneuse, l'eau n'est pas loin et elle coule souterrainement des collines ou des montagnes vers la mer. Mais cette eau qu'il aspire, le cocotier doit pouvoir la transpirer facilement, régulièrement ; il faut donc lui offrir les deux choses qui favorisent l'évaporation : la chaleur et le vent. Et les côtes de l'Annam du Sud, riches en eau coulant presque au ras du sol, jouissent d'une température assez chaude toute l'année et de vents à peu près constants. L'habitat a été, dans le Sud-Annam, très bien choisi.

Maintenant que nous savons qu'il y peut boire et suer à son aise, voyons ce que le cocotier y peut trouver à manger.

Avant tout il a besoin de grandes quantités de potasse ; la potasse est indispensable au fonctionnement chlorophyllien et à la formation du bois ; une plantation de cocotiers enlève du sol, annuellement, cent trente-cinq kilogrammes de potasse par hectare. Puis il lui faut pas mal d'azote (la chair d'une noix de coco moyenne contient à elle seule près de cinq grammes d'azote, la fibre plus d'un gramme et demi, la coque plus d'un demi-gramme, le lait un gramme et demi ; en tout huit grammes et demi d'azote par fruit mûr). On a calculé qu'à l'hectare et par an le cocotier enlevait quatre-vingt-douze kilogrammes d'azote. Il veut aussi quarante-trois kilogrammes d'acide phosphorique et huit kilogrammes de chaux, sans compter un peu de magnésie, pas trop ! Enfin le cocotier mange et boit volontiers salé : quatre-vingts kilogrammes de sel par hectare et par an ne lui font pas peur.

On voit facilement que dans les régions côtières du Sud-Annam le sel ne doit pas manquer, apporté par les vents humides, les embruns, les pluies venant de la mer, sans parler de ce que le sol peut naturellement contenir ;

mais cette terre, justement, ne passe pas pour très riche, au contraire, et l'on se demande comment le cocotier peut y trouver la potasse et l'azote dont il a particulièrement besoin. Outre les apports venant de la fumure, c'est très simple : l'eau courante des sous-sols vient des collines et des montagnes, elle contient en suspension et en dissolution les matières organiques nécessaires, les cendres provenant des incendies de brousse, et elle les renouvelle constamment. En outre, une théorie assure que chez certaines plantes, dont le cocotier, les sels de sodium peuvent remplacer les sels de potassium ou suppléer à leur insuffisance ; ainsi l'abondance de sel marin, qui ne nuit pas au cocotier, peut même lui être utile comme élément de remplacement, il l'aiderait en outre à se défendre contre un bien vilain et redoutable parasite : l'oryctère rhinocéros. En fait, le cocotier est une des rares plantes de rapport qui s'accommodent assez volontiers d'un terrain saumâtre. Pour sa culture le Sud-Annam était très indiqué.

Dans le Binh-dinh et dans le Phu-yên, nonobstant une grande diversité de formes, on cultive deux variétés de cocotier : le « coco vert », qui occupe neuf dixièmes des peuplements, et le « coco feu » ; le premier, rustique et à fruit riche en huile, le second donnant un fruit jugé meilleur pour la consommation directe. Autrefois on estimait à un million le nombre de cocotiers existant dans ces régions, mais cette estimation est sujette à caution. Aujourd'hui, basant des calculs sur le nombre de noix traitées ou exportées par an, et admettant que la moyenne annuelle de production est de trente-cinq noix par arbre, l'Administration évalue à un peu plus de cinq cent mille le nombre de palmiers cultivés dans le Binh-dinh et le Phu-yên. Les plantations, en partie protégées par des massifs montagneux, ne sont pourtant pas à l'abri des typhons, qui y ont fait plus d'une fois de graves dégâts.

L'exportation des fruits, entiers ou débarrassés de leur fibre, ne prend qu'une faible partie de la production, moins de dix pour cent. Le reste est utilisé, travaillé, consommé sur place.

Considérons d'abord la fibre. Préparée à l'indigène, elle a simplement été séchée au soleil durant plusieurs jours, puis battue à sec, puis trempée pendant une douzaine d'heures, battue une seconde fois et séchée au soleil une demi-journée. De menus soins achèvent cette préparation rudimentaire : séparation à la main des traces d'épiderme qui ont pu résister au battage, puis frottement et peignage (quelquefois). La fibre ainsi préparée par des moyens purement mécaniques est de teinte brune ; chaque enveloppe

en produit de deux cents à deux cent cinquante grammes.

Les services agricoles de l'Annam se sont occupés d'améliorer la production de fibre et, par des essais réussis de rouissage, sont arrivés à obtenir une fibre comparable, par sa qualité, à celle de Ceylan. L'indigène a été encouragé, par des primes et des décorations, à pratiquer le rouissage de la fibre ; mais il y a un obstacle difficile à franchir, c'est que le rendement au poids est très inférieur en fibre rouie, comparativement à ce qu'on obtient de fibre simplement battue et séchée, et la différence de prix ne compense pas entièrement la perte de poids. Si l'on considère que les cocoteraies du Sud-Annam sont essentiellement constituées de minuscules parcelles, qu'en général les propriétaires possèdent de dix à vingt palmiers chacun, que cinq pour cent d'entre eux seulement ont de cent à trois cents arbres, on comprend le demi-échec des tentatives faites pour répandre la méthode du rouissage.

La fibre n'est pas toujours vendue brute, plus souvent sous forme de fil simple ou de filé retors à deux brins. Les chiffres de vente et d'exportation semblent indiquer que le cultivateur annamite ne traite qu'environ la moitié des enveloppes récoltées ; le reste est perdu.

La coque de la noix de coco n'avait pour ainsi dire pas d'emploi industriel avant la guerre actuelle ; par contre beaucoup d'emplois d'artisanat : on sait la multitude d'usages de cette coque, plus ou moins travaillée, dans la vie indigène. A présent, se servant de moyens de fortune qui exigent un personnel exercé, on fait du charbon de coco, par une carbonisation à rendement très faible (25 %) mais qui donne un produit d'une certaine valeur.

Le principal produit du cocotier c'est l'huile. Certains pays exportent le coprah, qui est l'amande séchée ; le coprah est traité ailleurs, industriellement, pour l'extraction des matières grasses. En Annam, on ne fait pas de coprah. Les noix sont traitées fraîches. L'amande est râpée, par des moyens rudimentaires ; la pulpe ainsi obtenue est mise dans des corbeilles à mailles serrées où on la piétine longuement tout en l'arrosant d'eau tiède ; le filtrat est d'abord laiteux, puis s'éclaircit ; quand il est incolore on arrête l'opération. Les filtrats sont réunis dans des jarres en terre cuite où les corps gras se séparent par insolubilité et différence de densité. On chauffe la matière qui surnage, jusqu'à ébullition et l'huile peut être séparée, et vendue sans autre préparation. Elle a abandonné, au cours de la cuisson, ses impuretés sous forme de masse spongieuse dont on tire encore un peu d'huile de seconde qualité.

Avec mille noix on fait en moyenne cent dix kilogrammes d'huile dont le prix de vente oscille autour de trente piastres les cent kilogrammes. L'huile du Binh-dinh et du Phu-yên, fabriquée dans plus de cent trente petites huileries indigènes, est exportée en totalité vers la Cochinchine et le Tonkin.

★ ★

Comme on le voit, les cocoteraies du Sud-Annam ne constituent pas une grande richesse, mais elles sont une ressource appréciable et même essentielle pour une population agricole au reste plutôt pauvre. Le rendement est loin de ce qu'il pourrait être, le producteur n'utilisant pas tout et devant se contenter d'une exploitation rudimentaire, ingénieuse sans doute mais de moyens restreints. En outre les cocotiers sont, comme je l'ai dit plus haut, assez souvent victimes des typhons, et c'est grave car la croissance de l'arbre est relativement lente. Un cocotier ne peut pas être considéré comme adulte avant six ans.

Mais la tempête n'est pas le seul ennemi du cocotier et du planteur. Le cocotier subit les ravages apportés par deux insectes redoutables, le rhinocéros et le rynchophore.

En 1937, le Service local de l'Agriculture, aidant les autorités provinciales, a entrepris la lutte contre ces insectes, dans les régions de peuplement. On a institué le piégeage des insectes adultes, la récolte des larves, et organisé l'abatage des arbres atteints, véritables foyers d'infection. Des tracts explicatifs ont été distribués, aussi des primes à la capture et à l'abatage, cependant que de vastes pépinières étaient

créées, en vue du remplacement des arbres abattus. Il fallait que la chasse aux insectes prédateurs fût faite en même temps et partout, avec la collaboration des cultivateurs eux-mêmes ; des « journées de lutte » ont été organisées, qui comprenaient l'utilisation des enfants des écoles, sous la direction de leurs maîtres.

Il faut attendre un peu pour juger les résultats de cette lutte. Toutefois, au cours d'une série de « journées de lutte » échelonnées sur trois ans, plus d'un million d'insectes adultes ont été capturés, sans compter les larves détruites, et cent quinze mille plants de jeunes cocotiers issus des pépinières régionales ont été livrés aux cultivateurs.

Enfin les Services Agricoles ont entrepris une sérieuse propagande en faveur des fumures, mais le petit propriétaire annamite ne semble pas vouloir se donner beaucoup de tracas pour une fumure qui, tous frais déduits, ne lui rapporterait qu'un avantage pécuniaire minime, étant donné les dimensions exiguës de son exploitation.

★ ★

Pour conclure, disons que le bon sens et l'instinct du paysan annamite ont doté deux provinces du Sud-Annam d'une ressource assez constante ; que le rendement des plantations et des petites industries de transformation des produits est inférieur à ce qu'il pourrait être ; qu'enfin les Services agricoles et les autorités ont fait et poursuivent d'intéressants efforts pour l'accroissement de cette ressource locale et pour la sécurité de son exploitation.

PAUL MUNIER.

LE MARÉCHAL A DIT :

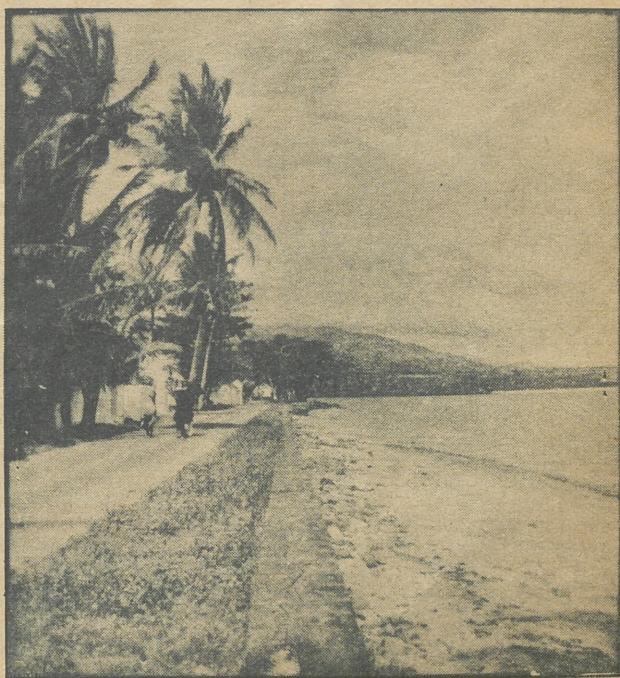
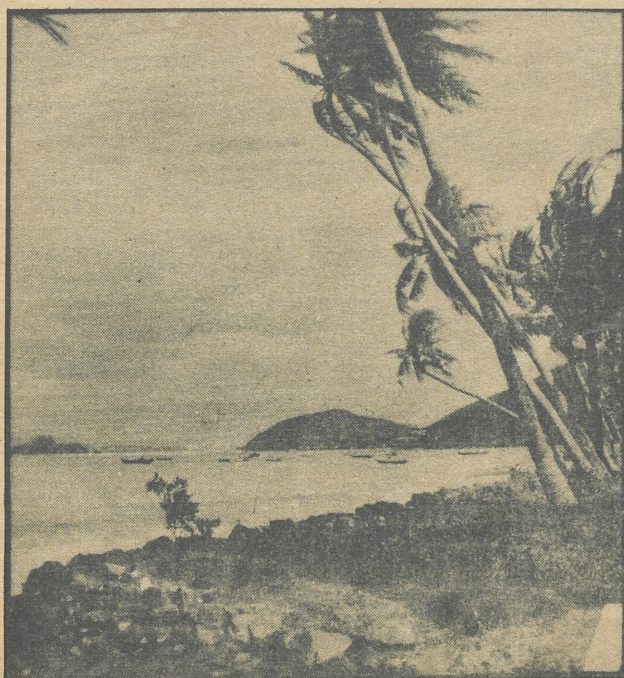
SOYEZ A MES COTÉS. LE COMBAT RESTE LE MÊME.
IL S'AGIT DE LA FRANCE, DE SON SOL, DE SES FILS.

Les cocoteraies d'Annam

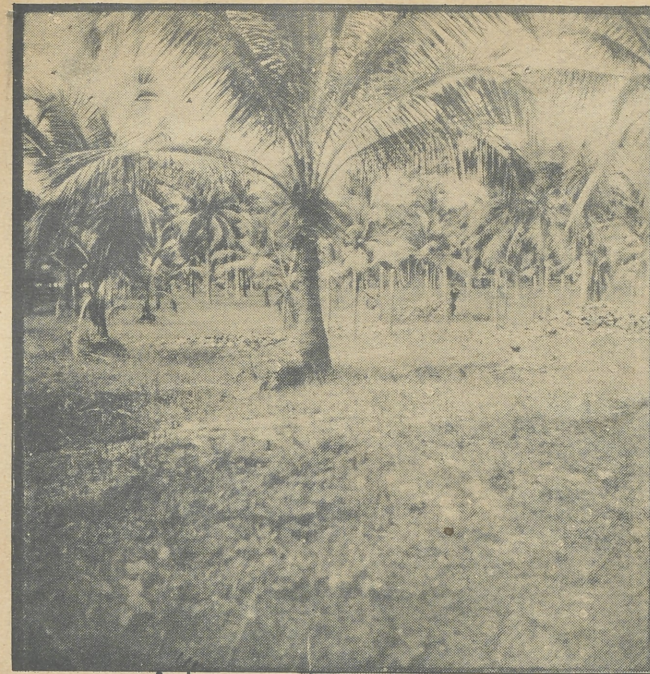
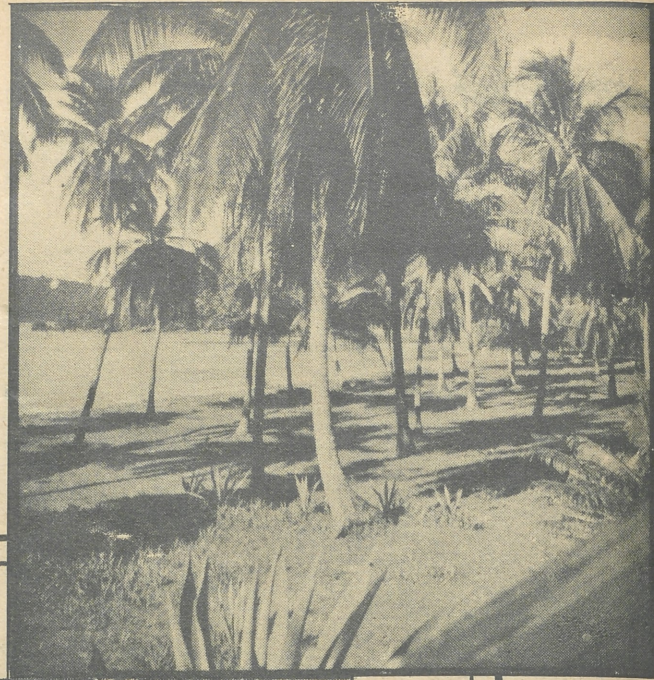


La baie de Vung-Lâm (Phu-yên)

La route mandarine à Vung-Lâm (Phu-yên)



Les cocoteraies d'Annam (Suite)



Les différents aspects des cocoteraies

PAILIN



Pailin, petit centre de la province de Battambang, est un îlot birman en pays cambodgien.

La pagode Chantipayong rappelle étonnamment les monastères du Bas et du Moyen Irraouaddy, tandis que les habitants sont restés fidèles aux costumes et aux coutumes birmans.

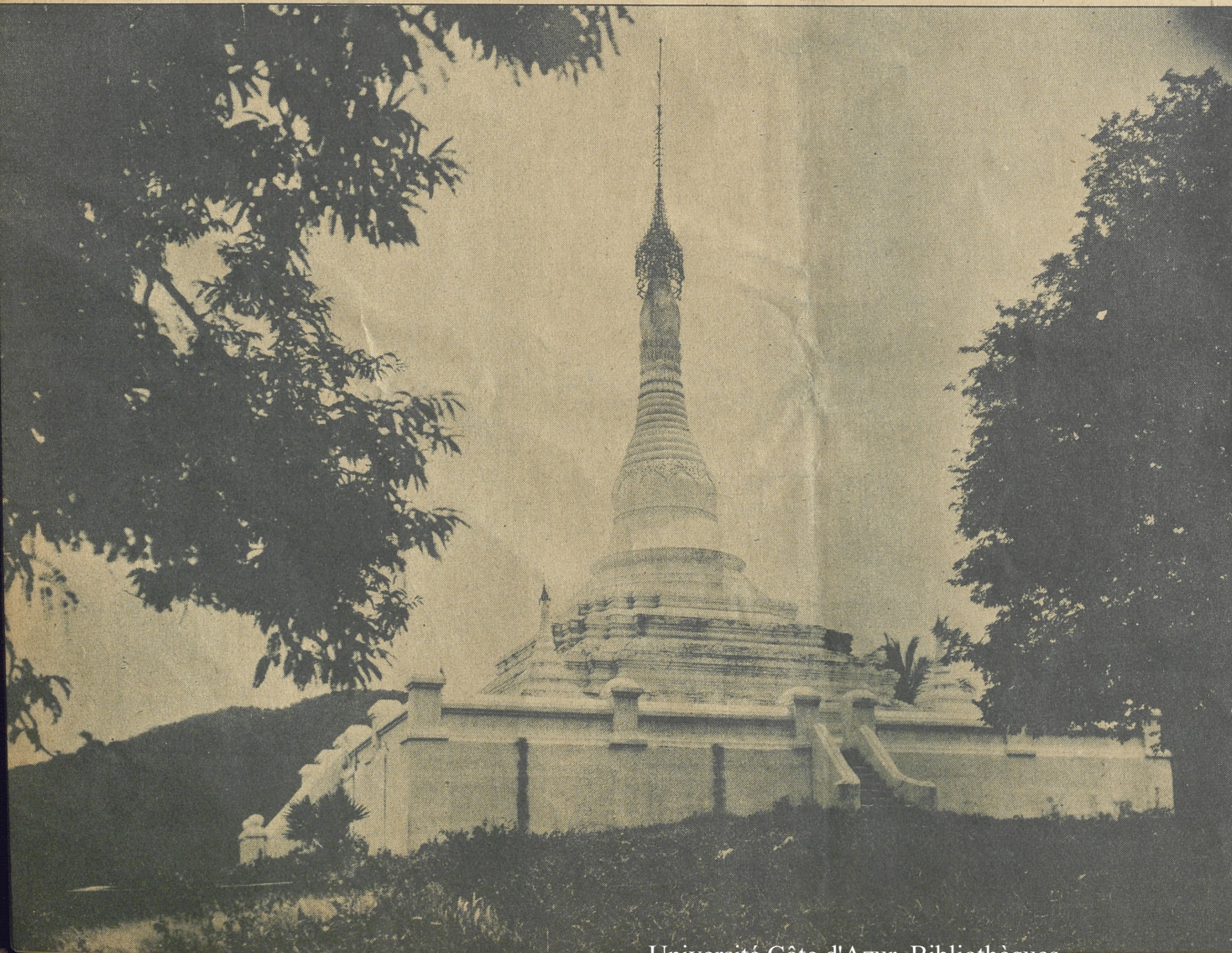
Université Côte d'Azur. Bibliothèques

AUX SAPHIRS



Païlin, centre de pierres précieuses, a connu jadis une grande fortune, aujourd'hui bien amoindrie.

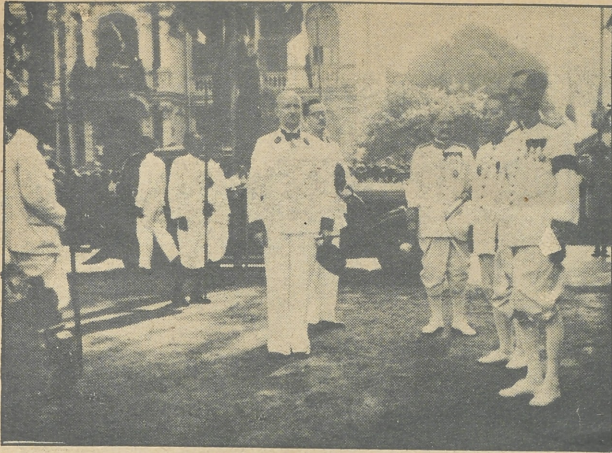
La terre à saphirs y est lavée avec soin dans les ruisseaux qu'on aménage spécialement.



Un des stupas qui dominent l'agglomération minière de Païlin (ci-contre) ressemble de près à la pagode Choui-Dagon de Rangoun dont on voit ci-dessus une photo prise d'avion.



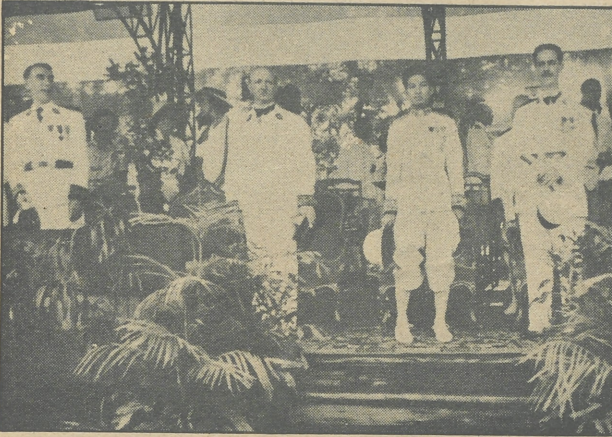
ANGKOR VAT



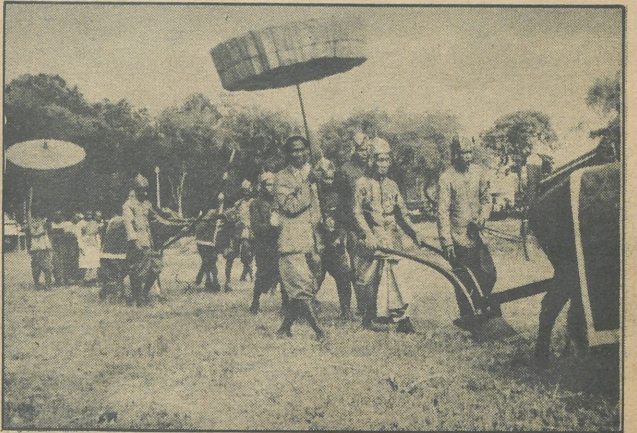
L'arrivée de M. Truc, représentant du Résident Supérieur
au terrain du Men



L'arrivée de S. M. Norodom Sihanouk



De gauche à droite : MM. De Lens, Truc,
S. M. Norodom Sihanouk et M. Virgini



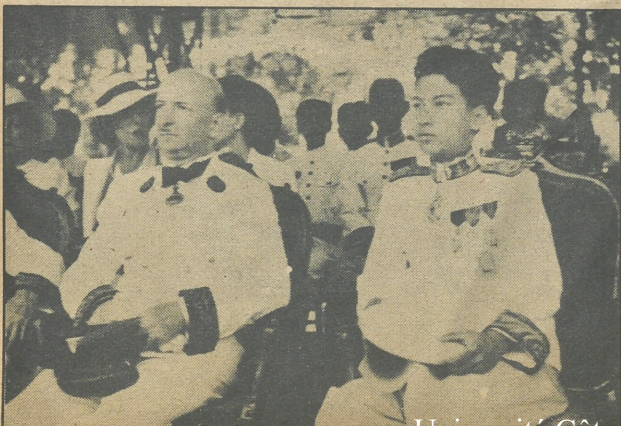
Un dignitaire délégué par Sa Majesté trace avec la charrue
le premier sillon



Une dame du Palais jette du grain de paddy



De gauche à droite : M. Virgini, S. A. R. le Prince Suramarit
S. E. Triounn, Premier ministre



A HUË :

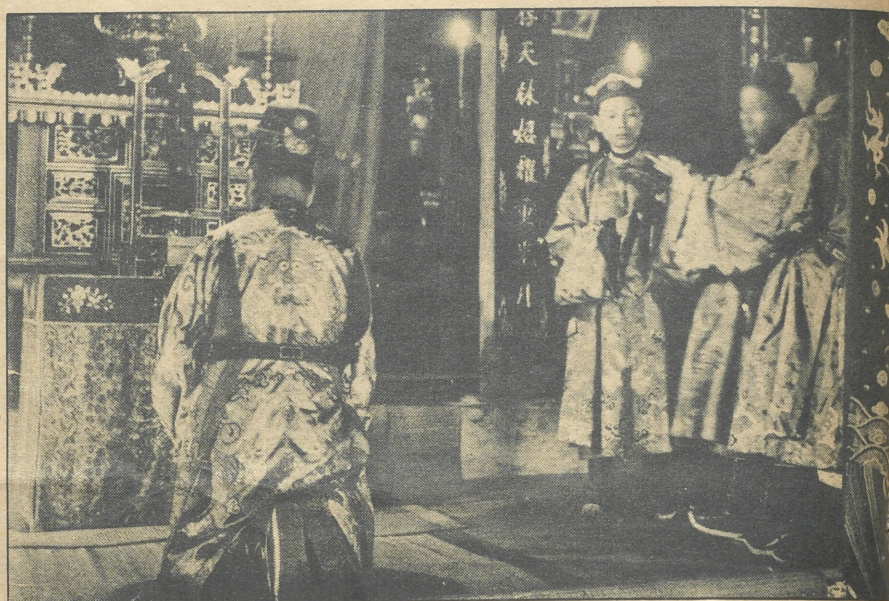
UN OUBLI RÉPARÉ

(voir p. 9, l'article de
M. L. SOGNY)



Arrivée au temple culturel du Khâm-Mang, Délégué impérial

Lecture de l'Edit impérial.
S.E. Buu-Trung, à genoux,
reçoit l'investiture à la
place de son grand-père.



Les descendants du Prince
Gia-Hung présents à
Hué.



UN OUBLI RÉPARÉ

par L. SOGNY

La mort de Tu-Duc, survenue en juillet 1883, fut suivie d'une période d'intrigues et d'événements sanglants qui ne cessèrent que deux ans plus tard, à l'avènement de Đông-Khanh. Les trois jeunes Empereurs Duc-Duc, Hiệp-Hoà et Kiên-Phuoc furent mis à mort ; des hauts mandarins ainsi que des membres influents de la famille régnante furent assassinés ou jetés en prison, tous victimes des deux Régents Tôn-thât-Thuyêt et Nguyễn-van-Tuong.

L'un des dignitaires qui eut plus particulièrement à souffrir de cette situation troublée, S. A. le Prince Gia-Hung, premier Régent de l'Empire, homme sage et éclairé, fut brutalement arrêté en novembre 1884, garrotté et emmené comme un malfaiteur au pénitencier malsain de Mai-lanh, dans la province de Quang-tri. Il y mourut quelques mois plus tard de paludisme et de misère, après avoir été dépossédé de tous ses titres et privilèges. Il avait à peine 50 ans et laissait 11 fils et 15 filles.

Le Prince Gia-Hung, de son nom privé Huong-Huu, huitième fils de l'Empereur Thiêu-Tri, était né le 2 octobre 1835. Doué d'une vive intelligence, il s'adonna de bonne heure à l'étude des classiques chinois et compta bientôt parmi les meilleurs poètes de son temps. Mais sa passion favorite était la chasse. C'était un homme robuste, de taille et de corpulence peu communes pour un Annamite ; il mesurait plus de 1 m. 75 et pesait plus de 80 kilogrammes.

Ce n'est cependant qu'après avoir dépassé la quarantaine qu'il entra dans la vie publique. En septembre 1881, il était nommé aux hautes fonctions de Président du Conseil de la Famille Impériale et deux ans plus tard, S. M. Tu-Duc, son frère, lui conférait le titre nobiliaire de « Quân-Vuong ». En mars 1884, sous le règne de Kiên-Phuoc, il recevait la dignité de « Vuong », la plus élevée parmi les titres de noblesse dévolus aux membres de la Famille impériale et on lui confiait en même temps le poste très délicat de premier Régent.

Le pouvoir était alors aux mains des deux despotes Nguyễn-van-Tuong et Tôn-thât-Thuyêt, bien connus pour leurs excès et leurs violences. C'était l'époque où les difficultés ne faisaient que s'accroître et où des troubles graves désolaient les provinces. Les relations entre le Co-Mat et le Représentant de la France, chargé de l'application du traité de 1884 récemment signé, étaient des plus tendues.

Avec sa sagesse et sa perspicacité habituelles, le Prince Gia-Hung ne tarda pas à se rendre compte des avantages que l'Annam, en pleine anarchie, pouvait retirer d'une loyale collaboration avec le Gouvernement du Protectorat. Il eut des contacts avec M. Rheinard, chargé d'affaires, par l'intermédiaire de Mgr Caspar, évêque de Hué. Mais cette politique n'eût pas l'heur de plaire aux deux autres Régents qui préparaient une agitation secrète dont l'aboutissement devait être le guet-apens du 5 juillet 1885.

Tôn-thât-Thuyêt accusa alors le Prince d'avoir communiqué des secrets d'Etat au Représentant de la France et se servit de ce prétexte pour l'envoyer en exil et à la mort.

Une fois le calme revenu, des grâces et des réhabilitations furent accordées par S. M. Đông-Khanh, grand-père de l'Empereur actuel, aux victimes d'un régime de terreur qui avait sévi pendant plus de deux ans. Le Prince Gia-Hung était réintégré, à titre posthume, d'abord dans la dignité de Công (février 1886) et dans celle de Quân-Vuong en mars 1889, au début du règne de Thành-Thai.

Mais après un oubli de plus de 50 ans, il appartenait au Souverain actuel de rendre un hommage mérité au Prince victime de l'incompréhension et de la haine de ses pairs et dont la clairvoyance aurait peut-être pu modifier les destinées de ce pays. A la date du 25 janvier 1941, S. M. Bao-Dai réintérait le Prince Gia-Hung dans son titre de « Vuong » (Duc de 1^{er} rang), dont il avait été dépossédé en 1884.

Le 18 avril, jour de la cérémonie d'investiture, tous les descendants du Prince sont réunis au temple ancestral situé sur les bords du Canal Đông-Ba. Sont également présents M. l'Inspecteur Jardin, représentant M. le Résident Supérieur Graffeuil, LL. EE. les Ministres de la Cour et plusieurs personnalités françaises et annamites. A 8 heures, S. E. Buu-Thao, Président du Conseil du Tôn-Nhon, remplissant les fonctions de « Khâm-Mang » (envoyé impérial), arrive en grande pompe, porteur du « Mao-Tiêt », sorte de hampe à sept queues symbolisant la personne de l'Empereur, suivi des assistants rituels en robe de cérémonie, des musiciens traditionnels du Palais et des linhs formant l'escorte. Il est reçu, au bruit des pétards, par le petit-fils et chef du culte familial du Prince Gia-Hung, M. Buu-Trung, Tuân-Vu de la province de Đông-hoi. Ce dernier s'agenouille alors devant

l'autel et le Délégué impérial, d'une voix nette et scandée, donne lecture de l'Ordonnance prise par Sa Majesté :

« Conformément au Mandat du Ciel,

« Nous, Empereur d'Annam,

« Ordonnons :

« Il est naturel de se montrer bienveillant envers les membres de sa famille et les anciens serviteurs méritants.

« C'est dans cet esprit que le Royaume, observant le principe de ne jamais oublier les grands talents et les hautes vertus de ceux qui l'ont servi, se fait un devoir de rehausser leur mérite et d'honorer leur mémoire. Aussi le moment Nous paraît-il opportun de promulguer l'édit suivant :

« Le Prince Huong-Huu, Duc de Gia-Hung, huitième fils de l'Empereur Hiên-Tô Chuong-Hoàng-Dê (1), était très doué et possédait de grandes qualités de cœur et d'esprit. Elevé à la dignité de « Vuong » et objet de toute l'affection de son frère (2), il vivait en parfaite harmonie avec les siens comme jadis, dans le Palais Fleuri », les fils de la famille des Duong (3). Il servit nos Prédécesseurs avec fidélité et dévouement à l'exemple du grand Châu-Công (3), sous la dynastie des Châu (3). Malheureusement sa destinée fut semblable à celle de Khuât-Nguyên (3) qui, envoyé en disgrâce et dépouillé de tous ses titres, devait terminer sa triste existence sur les bords des lacs dans son pays de So, à composer des poésies et à réciter des vers.

« Les malheurs du Prince Gia-Hung, comme ceux de bien d'autres grands serviteurs, étaient dus à l'adversité et aux dures circonstances de l'époque. Maintenant qu'est effacé le souvenir d'événements déjà anciens, Notre pensée se reporte vers ce membre illustre de Notre Famille. Et puisque depuis sa mort, sa réhabilitation ne lui a pas encore été accordée, Nous voulons, en lui décernant ce brevet, lui témoigner Notre bienveillance en le réintégrant dans son ancienne dignité de Gia-Hung-Vuong, avec le titre posthume de Doan-Cung (Droiture et Déférence) pour honorer son mérite et perpétuer sa mémoire dans l'au-delà.

(1) Nom posthume de l'Empereur Thiêu-Tri.

(2) Sa Majesté Tu-Duc.

(3) Noms de personnalités et de dynasties de l'ancienne Chine.

« Que ses mânes en soient fiers et satisfaits !

« Respect à ceci.

« Le 28^e jour du 12^e mois de la 15^e année de Bao-Dai (25 janvier 1941) ».

La lecture terminée, le récipiendaire accomplit trois inclinations de tête devant le « Mao-Tiêt » pour remercier l'Empereur. Après quoi, le Khâm-Mang prend le chemin du retour avec le même cérémonial qu'à l'arrivée pour aller rendre compte de sa mission au Trône.

M. Buu-Trung prononce alors l'allocution suivante :

« MONSIEUR LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR,

« EXCELLENCES,

« MESSIEURS,

« Je vous remercie très vivement d'avoir bien voulu distraire quelques instants de vos hautes occupations pour venir rehausser de votre présence l'éclat de cette solennité. Permettez-moi de reporter mes pensées vers mon grand-père, qui, Régent sous les règnes de Kiên-Phuoc et de Hâm-Nghi, n'hésita pas, ainsi que vous venez de l'entendre par la lecture de la Missive Impériale, à sacrifier sa liberté et sa vie pour une noble cause : l'union de tous les Annamites dans une franche collaboration avec la nation protectrice. L'exil et la mort qui s'ensuivirent, voulus par des hommes puissants mais bornés qui dirigeaient alors la politique de l'Annam, ne pouvaient ternir la mémoire du prince et aujourd'hui, grâce à l'équité de notre Auguste Empereur et du Protectorat, il retrouve sa place au rang des illustres serviteurs du pays.

« Reportant mes sentiments de gratitude vers notre Souverain, je vous convie à lever nos verres à la gloire de la France et de l'Annam, plus que jamais unis dans une indissoluble amitié et dans une franche et loyale collaboration. »

M. l'Inspecteur Jardin, dans une éloquente improvisation, marque sa vive satisfaction d'avoir pu assister à une cérémonie aussi significative.

Après avoir évoqué le passé glorieux du Prince et félicité S. E. Buu-Trung d'avoir continué les belles traditions de son grand-père, il exprime tout son plaisir de voir revivre en la personne de ses descendants, l'éclat et le renom d'une des familles les plus nobles de l'Annam.

Vivement impressionnés, les invités se retirèrent pour laisser la famille fêter dans l'intimité l'heureux événement qui rejaillit sur chacun de ses nombreux membres.

L. SOGNY.

Païlin aux Saphirs

par Pierre DESCARTES

« Le vrai rubis, estant porté ou bu, résiste extrêmement aux venins ; il « préserve de la peste. Il agite et trouble le sang, ce qui fait que ceux qui le « portent se courroucent facilement... Le Saphyr, approché du front, arrête « les hémorragies, et, appliqué aux inflammations, les apaise. Sa poudre « vault aussi pour tous les flux du ventre et du foye... L'émeraude est crue « conserver la chasteté et trahir l'adultère : à cause qu'elle ne peut souffrir « les actes illégitimes de Vénus. Car s'ils sont commis, elle se rompt en « parties... Le diamant nourrit et foment l'amour des mariés, pour quelle « cause il est appelé pierre précieuse de réconciliation. »

J. ANTOINE.

Traité des Pierres précieuses
(Lyon, 1644).

PAILIN : UN ILOT BIRMAN EN INDOCHINE

Païlin : une bourgade jusqu'ici cambodgienne, au Sud-Ouest de Battambang, non loin de l'ex-frontière siamoise, sur un plateau haut de 2 à 300 mètres, habillé de grandes herbes et de bouquets d'arbres, enchâssé dans un cirque boisé. Ce fut le pays des saphirs.

La tradition locale rapporte qu'en 1874 des prospecteurs birmans — les Birmans, grands spécialistes, — traversant ces régions couvertes d'une jungle épaisse et de forêts hostiles, trouvèrent, entre les mains d'autochtones ignorants de leur valeur, des saphirs bruts.

Ce fut l'origine d'une colonie de chercheurs de gemmes, accourus de la Haute-Birmanie et des Etats Shans. Elle devint vite florissante. Dix ans plus tard, il y avait déjà à Païlin dix mille Birmans, qui menaient large vie. L'or circulait à pleines mains. Le ravitaillement valait fort cher, monté à grand-peine de Chantaboun ou de Battambang dans la moiteur malsaine de la forêt. En 1911, on payait 16 à 18 piastres le picul de riz. On recevait les meilleures marques de conserves, des liqueurs de choix ; Païlin eut même sa fabrique de limonade et de soda.

De toutes les frairies alors célébrées par ce petit peuple joyeux, épris de réjouissances, une seule a survécu : celle du « Poy-Doeun-Si » ou des Salutations à la Lune, qui se place habituellement en février ou mars. Mélange de cérémonies religieuses et de réjouissances profanes, elle a pour objet de remercier le ciel des présents qu'il se plaît à concéder aux exploitants de gemmes.

RELIGION

Les Birmans de Païlin sont bouddhistes, et le bouddhisme shan est sensiblement le même que celui des Cambodgiens, à ceci près que ses bonzes appartiennent à la secte Thomayuth exclusivement. Les 8^e et 15^e jours de la lune

croissante, les 8^e et dernier jours de la lune décroissante sont jours fériés, où les Shans ne manquent jamais de se rendre à la bonzerie. Leurs jours fériés sont toujours en avance de vingt-quatre heures sur la date khmère.

Les prières qu'on récite dans les pagodes sont des formules adoratives, telles qu'on en adresserait au Grand Sage s'il était encore sur terre. Mais, en fait, pour les Shans au cœur simple, le Bouddha d'amour vit toujours pour leur porter aide et secours : s'ils répètent des prières dont le sens, au vrai, leur échappe, ils lui adressent aussi ces confidences et ces humbles demandes que tous les humains souffrants ont pour leurs dieux. Cependant, en général, ils n'adorent point les images du Bouddha.

C'est la pagode de Chantipayong qui ressemble le plus aux monastères du bas et du moyen Irraouady, avec son toit septuple couronné d'un « khti », qui rappelle l'instrument de musique appelé chapeau chinois. Le tintement des clochettes qu'agite une brise légère, mêlé aux bruissements des feuilles des palmiers et des cocotiers entourant les pagodes, produit une musique douce et agréable.

FUNERAILLES

Chez les Shans et Birmans, la coutume générale est d'enterrer les morts. La crémation, habituelle chez les Cambodgiens, est, à Païlin, réservée aux bonzes.

Quelques heures avant les obsèques, un repas — véritable festin — est offert à tous les assistants. Puis le cercueil est placé sur un solide char à quatre roues basses, tendu d'étoffes blanches ornées de peintures allégoriques. Les hommes s'attellent d'un côté, les jeunes filles et les femmes de l'autre, et le chariot devient un objet de lutte ; lorsqu'on réussit à le faire avancer à droite ou à gauche, de véritables cris de

joie sont poussés par le côté vainqueur. Une équipe fléchit-elle, d'autres bras viennent à la rescousse. Parfois aussi, les cordes cassent, et le chariot risque de se renverser. Cette joute macabre se renouvelle plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il ne reste plus à la foulée essouffée que la force de conduire le défunt au tombeau, où la famille, aidée de pleureuses, fait entendre ses derniers adieux.

Les funérailles des personnes aisées peuvent durer jusqu'à sept jours.

NOMS DE PERSONNES

Les Birmans et les Shans, comme les Cambodgiens, ignorent le patronyme : le père ne transmet pas son nom à ses enfants. Le rituel birman n'a pas de règles fixes pour donner un nom. La confusion règne, ou, si l'on veut, la fantaisie.

Quelques personnes, à l'oreille musicale, tiennent à faire rimer entre eux tous les noms de leurs enfants : *Po Saing*, *Po Kaing*, *Po Mgaing*, *Po Hlaing*. D'autres, à l'âme poétique, leur donneront le nom d'une fleur, d'une couleur, d'un oiseau, d'une vertu, d'un métal ou d'une pierre précieuse : M. Brillant de Diamant, M^{lles} Or, Argent, Rubis, M. Paon, M^{lle} Poule... Mais que plusieurs enfants d'une même famille viennent à mourir successivement, adieu poésie et musique : le dernier né sera bel et bien affublé du nom de Chien, Singe, Rat, Cochon. Pourquoi ? Parce que le *Nat* (Esprit) n'aurait que faire de pareille laideur ; et, par conséquent, l'enfant vivra.

Chez quelques-uns, on suit encore la coutume de l'ancien temps. Une ou plusieurs lettres de l'alphabet, avec leurs différentes combinaisons, sont assignées à chacun des jours de la semaine. Exemple : le mardi, avec la lettre S, fournira *Maung Po Sin* (M. Grand Eléphant), *Ma So* (M^{lle} Méchante).

Les mots *Maung* (Monsieur), *Ma* (Mademoiselle ou jeune femme), précédant les noms, indiquent le sexe et marquent la politesse. Ces appellations changent dans la vie. Entre vingt et trente ans, on ajoute le préfixe *Pi* (frère aîné) ;

après trente-cinq ans, celui de *Na-Sang* (oncle). Le mot *Pa* (tante), précédant les noms de femmes, est très poli ; celui de *Mé* correspond, pour les enfants, à notre nom de « Maman ».

LES SAPHIRS

Les alluvions exploitées sur le plateau se trouvent dans le centre même de Païlin et ses environs immédiats. La couche gemmifère ne siège qu'à quelques mètres de profondeur, sur un « bedrock » de roches cristallines, au pied de mamelons basaltiques.

L'exploitation a lieu à ciel ouvert. Les alluvions sont rincées dans des rigoles larges de cinquante centimètres, profondes d'autant, au fond desquelles court une eau vive grâce à la déclivité du sol.

Le gravier restant est recueilli à la main dans des corbeilles plates et rondes où il est soumis à un nouveau lavage permettant d'apercevoir et de retirer les fameuses pierres bleues.

Il est certain que le gisement a beaucoup perdu de sa richesse primitive. Le pays est creusé d'innombrables trous qui prouvent la multiplicité des exploitations anciennes. La reprise des fouilles dans de vieux chantiers montre aujourd'hui que l'on accepte d'exploiter des lieux jadis dédaignés, parce que trop pauvres.

Les saphirs récoltés dans le district de Païlin ont une coloration variant du bleu pâle au bleu foncé presque opaque ; les plus estimés sont d'un bleu de roi profond, assez foncé tout en demeurant transparent. Les zircons blancs, à l'éclat si voisin de celui du diamant, sont vendus en Europe, à Hong-kong et aux Etats-Unis, sous le nom de diamants du Siam. Très rares, les rubis de Païlin sont sains, mais de cette couleur légèrement violacée qui caractérise la qualité dite « rubis du Siam ». A l'impidité et poids égaux, ils ont une valeur deux fois moindre que les superbes pierres « sang de pigeon » qui proviennent des mines de Mogok, dans la Birmanie septentrionale, en bordure des Etats Shans, à cent kilomètres au Nord de Mandalay.

PIERRE DESCARTES.

LE MARÉCHAL A DIT :

Que tous les Français se groupent autour du Gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves, et fassent taire leur angoisse pour n'obéir qu'à leur foi dans le destin de la Patrie.

LA SEMAINE...

... EN FRANCE

LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

Les négociations menées personnellement par l'Amiral Darlan avec les autorités allemandes ont repris le 19 mai. Le Vice-Président du Conseil, dont le départ était prévu pour le 20, est parti à la fin de la matinée par la route.

En même temps, un communiqué était publié donnant les premiers résultats dus aux conversations engagées.

Ces résultats ont été accueillis avec satisfaction par la population qui se montre particulièrement sensible au retour de 100.000 vétérans de la guerre de 1914 actuellement prisonniers en Allemagne. Ce rapatriement sera suivi d'autres, dont les modalités forment l'objet d'échanges de vues franco-allemands.

La Croix Rouge française et les organisations officielles ont pris dès maintenant des mesures en vue de la réinstallation de ces nombreux Français dont beaucoup seront sans travail au moment de leur rapatriement.

Les autres résultats portés aujourd'hui à la connaissance du public contribuent à l'assouplissement des lignes de démarcation non seulement entre la zone occupée et la zone non occupée, mais entre celles-ci et les zones réservées, c'est-à-dire celles que les autorités allemandes considèrent comme zones de guerre. Ces dernières étaient jusqu'à présent à peu près imperméables en ce sens que l'administration française y était isolée de l'administration centrale et que les échanges économiques avec les autres régions étaient réduits au minimum. Cet état de choses se modifie progressivement. L'unité de la France se reconstitue.

On ne doute pas que des résultats plus importants encore soient connus prochainement.

Les informations de Berlin laissent prévoir un communiqué officiel sur les rapports franco-allemands tels qu'ils se dessinent à travers les négociations actuelles. Il s'agit d'une ligne politique qui se précise largement.

La collaboration entre la France et l'Allemagne est toujours présentée dans les milieux informés sous l'angle de la communauté européenne. C'est en raison des intérêts fondamentaux de la France en tant que puissance européenne que l'orientation en cours se poursuit. On répète que cette ligne politique n'est nullement hostile à de tierces puissances, en particulier aux Etats-Unis. C'est pourquoi certains commentaires violents et les critiques formulées à l'étranger ont péniblement surpris les observateurs français. Ceux-ci font remarquer que, au contraire, les commentaires venant des pays voisins de la France comme la Suisse sont beaucoup plus compréhensifs ; leurs auteurs ayant davantage le sens de l'Europe.

D'autre part, les allusions faites de façon très précise par la radio américaine, à une éventuelle rupture des relations diplomatiques du Gouvernement américain avec le Gouvernement français ont éveillé un sentiment de surprise incrédule. Certains observateurs ne sont pas éligibles d'y voir une tentative faite pour influencer l'attitude de la France.

Les échanges interzones

Des améliorations viennent d'entrer en vigueur au sujet des échanges de marchandises et du transport des fonds et valeurs entre la zone occupée et la zone libre.

Dorénavant, les échanges de marchandises sauf certaines exceptions spécifiées peuvent s'opérer librement sans autorisation.

En ce qui concerne les envois des fonds et des valeurs, ils sont libres à l'exception de l'or et des valeurs mobilières et devises étrangères.

Les personnes se rendant d'une zone dans l'autre, peuvent emporter des billets et valeurs français sans limitation.

Pour les devises ou les valeurs étrangères, l'Office des changes est autorisé à effectuer en zone occupée les règlements concernant les opérations commerciales avec l'étranger. Il peut également acheter des devises étrangères provenant de l'exportation ou des encaissements de coupons à l'étranger.

L'ensemble de ces dispositions est applicable à partir du 20 mai, aux territoires occupés, compris les Départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Un article du « Temps »

Les réactions que provoquent dans la presse internationale et dans certains milieux étrangers, l'accord de collaboration franco-allemand et l'éventualité d'un tel accord, retiennent l'attention du journal *Le Temps* qui, dans son Bulletin du jour, écrit :

Le Chancelier Hitler et le Maréchal Pétain, l'Amiral Darlan et M. von Ribbentrop n'ont fait certainement de confiance à personne de ce qui s'est dit et des décisions de principe qui ont pu être prises au cours du long entretien de la semaine dernière à Berchtesgaden. Il n'y a qu'une indication précise, mais elle est très importante : c'est celle donnée par le Maréchal Pétain lui-même dans son émouvante allocution, quand le Chef de l'Etat a montré la France agissant dans l'honneur et quand il a parlé de la France demeurant une puissance européenne et coloniale.

De telles paroles dans la bouche de l'illustre soldat, qui a servi toujours le pays à l'égal des plus purs héros de notre histoire, signifient assurément que l'on n'exige rien qui ne soit entièrement conforme à notre dignité de nation souveraine et qu'en dépit de nos revers militaires, la France peut espérer que soit sauvegardée son unité continentale, telle que celle-ci a été constituée par des siècles d'histoire, qu'elle peut espérer maintenir sa puissance impériale dans l'éclat que lui ont donné les efforts vaillamment soutenus des meilleurs de ses fils. C'est là une nécessité morale pour que la France puisse servir efficacement, à son rang et dans la mesure des énergies qui sont en elle, la collaboration européenne. Il n'est pas de passion partisane, ni de considération idéologique qui saurait prévaloir contre de telles perspectives si elles viennent à se préciser par une honnête et loyale expérience de la politique de collaboration telle que l'a définie à plusieurs reprises le Maréchal Pétain. Mais les conditions en seraient, on le conçoit aisément, étant donné la situation où nous ont placée notre défaite et la faillite de l'ancien ordre international, que la France s'affirmât-elle aussi sur le plan de nouvelle solidarité européenne dans tous les domaines ?

Il faudrait en outre qu'elle fut résolue ainsi que le Gouvernement du Maréchal Pétain en a d'ailleurs proclamé partout la ferme volonté, à défendre son empire partout où viendrait une autre menace par qui que ce soit, sans se risquer à des inductions et à des déductions que n'autorise certainement par l'état présent des pourparlers. C'est là ce que l'on peut raisonnablement déga-

ger des claires et graves paroles par lesquelles le Maréchal a défini l'objet et l'esprit de négociations franco-allemandes.

DÉMENTI

On déclare à Vichy tout ignorer des informations de source britannique pour le moins prématurées, disant que le Gouvernement des Indes Néerlandaises aurait demandé le rappel des représentants du Gouvernement français à Batavia. M. Garcoin, représentant de la France à Batavia n'a pas encore rejoint son poste et le chargé d'affaires de France à Batavia a eu hier encore un entretien avec le Gouverneur des Indes Néerlandaises.

LA DÉCLARATION DU GÉNÉRAL DENTZ

Le Général Dentz, Haut Commissaire de France des Etats du Levant, a fait dimanche soir à Radio-Levant une déclaration sur les événements de Syrie, dont voici le texte :

Français, Libanais et Syriens !

Vous avez entendu l'appel du Maréchal Pétain. Vous avez entendu les paroles pleines de fermeté et de sagesse que lui inspire son ardent désir d'ordre et de paix.

Au même moment des avions britanniques attaquaient à l'improviste nos aérodromes. Une fois de plus, après Mers-El-Kébir et Dakar, l'Angleterre répandait le sang français. Pour se justifier, le Gouvernement britannique met la France en accusation.

Selon lui, elle aurait du repousser par la force les avions allemands qui ont survolé la Syrie et le Levant, et où ils ont fait un atterrissage occasionnel. Rien ne saurait justifier cette position.

Le Maréchal Pétain constate que la France n'a aucune intention agressive à l'égard de l'Angleterre ou de son Empire. La faculté de ses adversaires d'hier est exclusive de toute occupation, de toute ingérence. Elle procède de l'application de l'armistice. Voilà la vérité.

Hors de ces faits, il n'y a qu'invention et calomnie outrageante. D'où prétexte à des agressions criminelles. A ces calomnies, vous opposerez le calme et la dignité d'une conscience sûre d'elle-même.

A toute agression, vous résisterez. Certes, la France, la Syrie et le Liban associés plus étroitement que jamais dans une coopération fraternelle et pacifique ne compromettront pas leur juste cause par des gestes d'hostilité, dont les premières victimes seront les populations innocentes d'ici ou d'ailleurs.

J'ai reçu mission de défendre le ciel et le sol des Etats du Levant. Cette mission, je la remplirai inflexiblement. Répondant à l'appel du Chef Suprême, le Maréchal Pétain, confiant dans les destinées de la France, de la Syrie et du Liban, sûre de la fidèle affection de toute les populations, l'Armée du Levant est prête à opposer la force à la force.

L'ALLOCUTION DE L'AMIRAL DARLAN

L'Amiral de la Flotte Darlan, vice-président du Conseil, a prononcé l'allocution radiodiffusée suivante :

Français !

Vous avez entendu déjà notre Chef, le Maréchal Pétain, vous dire que c'est avec son approbation que je me suis rendu à l'invitation du Chancelier Hitler et que les conversations entre le

Chef du Reich allemand et moi-même sont approuvées par lui et par son Gouvernement. Le Maréchal m'a fait le redoutable honneur de me désigner pour le seconder dans sa lourde tâche. Je viens vous apporter les précisions que vous attendez avec impatience.

Le Chancelier du Reich ne m'a pas demandé de lui livrer notre flotte. Tout le monde le sait, les Anglais mieux que quiconque.

Le Chancelier ne m'a demandé aucun territoire colonial.

Il ne m'a pas demandé de déclarer guerre à l'Angleterre, pourquoi l'eut-il fait ? L'Allemagne, qui a commencé la guerre seule, se juge capable de la terminer seule contre n'importe quelle coalition.

Au cours de cette conversation, il n'a pas été question à un moment quelconque de la souveraineté française. La France choisit librement la voie dans laquelle elle s'engage. D'elle dépendent son présent et son avenir. Elle aura la place qu'elle se sera faite elle-même. Elle aura dans l'organisation de l'Europe la place qu'elle se sera préparée.

Rappelez-vous que la France a subi la plus grave défaite de son histoire, que les trois cinquièmes de son territoire métropolitain sont occupés, que nous avons un million et demi de prisonniers.

Cette défaite est due à nos erreurs passées de 1919 à 1939, à celles de nos gouvernants et de nos assemblées législatives ; ils ont accumulé des fautes, ils se sont laissé entraîner à défendre des intérêts qui n'étaient pas les nôtres au détriment des nôtres.

A l'intérieur, ils ont laissé saboter le moral de la Nation, ils ont légalisé la paresse, le désordre.

A l'extérieur, ils ont conduit une politique incohérente. Ils nous ont constitué les protecteurs de petites puissances européennes sans avoir été capables de forger les armes indispensables à l'accomplissement de cette mission. Décidés à porter secours à tout le monde, ce qui imposait une puissante armée offensive, nos gouvernants et nos assemblées ne nous ont pas donné l'épée que nécessitait notre défense.

N'ayant su préparer la guerre ni moralement, ni matériellement, nos gouvernants l'ont déclarée cependant. Nous l'avons perdue par la faute de ceux qui vous y avaient entraînés. Et ce fut un spectacle indescriptible dont beaucoup d'entre nous gardent un horrible souvenir.

C'est à la suite de la défection de nos Alliés d'alors, c'est la suite de la carence du Gouvernement qui déclarait sa volonté de continuer à se battre sans en avoir les moyens, mais qui en réalité ne songeait qu'à fuir que le Maréchal a été appelé à prendre en mains les destinées du pays et à demander un armistice dans l'honneur. En 1940, le vainqueur pouvait refuser l'armistice et rayer la France de la carte du monde.

En mai 1941, le vainqueur accepte de négocier avec le Gouvernement français.

Depuis l'entrevue de Montoire, au cours de laquelle le principe de la collaboration a été décidé, la France a marqué par des gestes, son désir de poursuivre cette politique. Ce sont ces gestes qui ont déterminé le Chancelier à nous accorder les adoucissements aux conséquences de la défaite, aux conditions de l'armistice, que vous venez d'apprendre.

Ecoutez bien mes paroles : de l'issue des négociations en cours dépend étroitement l'avenir de

la France. Il s'agit pour elle de choisir entre la vie et la mort. Le Maréchal et le Gouvernement ont choisi la vie. Votre devoir est tout tracé : suivez le Maréchal, aidez-le de toutes vos forces, comme je le fais moi-même, dans son œuvre de rénovation nationale. Comme lui, comme moi, dans vos pensées, dans vos actes, inspirez-vous exclusivement des intérêts supérieurs de la France.

... EN INDOCHINE

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN NORD-ANNAM

A Thanh-Hoa

Se rendant à Thanh-hoa, l'Amiral Decoux a été reçu à la frontière de l'Annam par M. Jardin, par S. E. Bui-bang-Doan, par M. Lagrèze et par S. E. Ung-Uy.

En cours de route, le Gouverneur Général a visité l'allumetterie de Ham-rong et la Coopérative de Thanh-hoa.

Il a été accueilli au premier de ces établissements par le Directeur, M. Dubois, qui lui en a fait visiter en détail les installations. L'usine qui emploie au total 830 ouvriers et employés, produit chaque jour six cent mille boîtes d'allumettes, soit annuellement 190 millions de boîtes, la moitié de la production totale de l'Indochine. Près de 16 millions de boîtes ont été exportées en 1940, notamment sur la Réunion et sur Madagascar.

M. Choupin, Directeur de la Coopérative a exposé le fonctionnement de celle-ci au Chef de la Colonie. Elle rend les plus grands services dans une province qui donne actuellement par an 10.000 tonnes d'abrasin, 3 à 400 tonnes de coton, une centaine de tonnes de ramie, culture récemment introduite et dont elle traite les produits selon des procédés assurant aux acheteurs la qualité et la constance des fournitures.

A son arrivée à Thanh-hoa, l'Amiral Decoux s'est fait présenter les fonctionnaires et les notabilités français et annamites. Il a tenu également à se faire présenter un cultivateur annamite propriétaire d'un mûu de rizières qui a voulu dans un geste touchant de générosité et de ferveur offrir à la France la moitié de sa récolte. Dans l'après-midi, le Gouverneur Général est allé visiter le réseau d'irrigation du Sông Chu et le barrage de Bai-thuong. Il a été reçu à Bai-thuong par le Délégué, M. Robert, qui lui a présenté les mandarins et les notabilités de la Haute Région. Puis, M. Cassier, Inspecteur général des Travaux publics et M. Bourgoïn, Ingénieur en Chef de la Circonscription de l'Annam lui ont exposé l'économie des travaux réalisés et les résultats obtenus.

Le réseau d'irrigation dessert une superficie de cinquante mille hectares et comprend près de 1.100 kilomètres de canaux, artères et artéριοles. Mis progressivement en service de 1925 à 1929, il a fait passer le rendement moyen à l'hectare de 1.200 à 2.700 kilogrammes environ. Le supplément de récoltes ainsi obtenues soit de 70 à 75 mille tonnes représente chaque année 33 % de la valeur actuelle du réseau en comprenant dans celle-ci les prix des travaux de confortation récemment exécutés.

Le barrage de Bai-thuong a été construit sur le Sông Chu de 1919 à 1925 pour permettre l'alimentation en eau du réseau. Etabli sur des caissons foncés à l'air comprimé, il atteint une hauteur de près de 20 mètres, est long de 177 mètres et fournit un débit dérivé de 40 mètres cubes par seconde. Il est complété par un ouvrage de chasse, un ouvrage de prise et une écluse de navigation.

A lui seul, le réseau du Sông Chu couvre entre la moitié et le tiers des terres susceptibles d'être irriguées. L'ensemble des travaux d'hydraulique agricole réalisés en cours d'exécution ou à l'étude dans la province intéresse

plus de 107.000 hectares sur 120.000 hectares de terre irrigables et sur un total de 230.000 hectares cultivables. Ces grands travaux transforment donc complètement les conditions de l'agriculture et de la vie paysanne dans la région.

A Vinh

Accompagné par M. Jardin et par S. E. Bui-bang-Doan, accueilli à la limite de la province du Nghê-an par M. Jeannin et S. E. Hong-quang-Bich, l'Amiral Decoux, au début de la matinée du 21 mai, s'est arrêté près de Cau-giat, pour inaugurer la digue de Nhan-Huong.

Celle-ci, que complète une buse de clapet, appartient au genre de travaux dits « d'aide à la rizière ». Elle a été construite sur la demande et avec le concours de la population pour protéger dix-sept hectares contre les eaux saumâtres en en permettant la mise en valeur.

Le Gouverneur Général s'est ensuite rendu dans la région de Phu-quy, où il a visité la concession de M. Mouton et sous la conduite de M. Chatot, Directeur général, celle de la Société Indochinoise Forestière et des Allumettes. Toute cette région a pris un beau développement grâce aux efforts de la colonisation française. Elle a produit en 1940 trois à quatre cents tonnes de café et trois cents tonnes d'abrasin.

Dans l'après-midi, l'Amiral Decoux a visité l'écluse de Ben-thuy. Cet ouvrage fait partie du réseau d'irrigation de Vinh-Sud et a pour objet de protéger le casier contre les eaux saumâtres et les crues du Sông Ca, d'évacuer les excédents d'eau douce et d'assurer la continuité de la navigation entre le Sông Ca et les canaux de la province. Le réseau Vinh-Sud actuellement en construction permettra l'irrigation d'une plaine de plus de 17.000 hectares situés à proximité immédiate de Vinh et qui souffrent beaucoup de la sécheresse et quelquefois des crues. L'ensemble des travaux coûtera de trois à quatre millions de piastres.

De Ben-thuy, le Chef de la Colonie s'est rendu aux ateliers du Chemin de fer, à Truong-thi, qu'il a visités sous la conduite de M. Cassier, de M. Alfano, Directeur des Réseaux non concédés, et de M. Muller, Ingénieur principal, Chef de l'Arrondissement des grands ateliers.

Les grands ateliers sont équipés pour assurer les réparations, même les plus importantes, de tout le matériel roulant et des machines outils, pour monter le matériel neuf acheté hors d'Indochine et pour construire entièrement un matériel tel que voitures-couchettes, voitures-restaurants, wagons, etc... Le programme des grands ateliers de Truong-thi comporte pour 1941 le levage de 23 locomotives et la grande réparation de 8 locomotives, de 100 voitures, de 211 wagons de 10 tonnes et de 102 wagons de 20 tonnes. Les nouveaux ateliers des locomotives construits sur le modèle le plus moderne couvrent une surface de 10.000 mètres carrés.

Les grands ateliers de Truong-thi comprennent une école d'apprentissage de 60 élèves, un service médical, une infirmerie. Une cité ouvrière modèle sera prochainement entreprise pour loger 800 familles ouvrières. L'éducation physique, que dirige l'Inspecteur Coquel, est une des activités sociales les plus remarquables des ateliers.

A la fin de l'après-midi, le Gouverneur Général s'est fait présenter par M. Jeannin les officiers, les fonctionnaires et les notabilités de Vinh. Pour l'examen des diverses questions intéressant l'Annam, il a réuni autour de lui M. Jardin, chargé de l'expédition des Affaires courantes de la Résidence supérieure, le Colonel Turquin, Commandant la Brigade d'Annam, M. Jeannin, le Commandant Bonafos, du Cabinet militaire, MM. Bailly et Aurillac, Chefs de Cabinet du Gouverneur Général et du Résident Supérieur.

Enfin, les planteurs du Phu-quy sont venus, entretenir l'Amiral Decoux de questions relatives à l'agriculture et à la colonisation de cette région.

Le réseau d'irrigation du Nord-Annam

L'Amiral Decoux, le 22 mai, a visité le réseau d'irrigation de Vinh-Nord et le barrage de Do-luong.

Le réseau qui permet l'irrigation constante et régulière de plus de 31.000 hectares de rizières, superficie qu'une extension prochaine des aménagements portera à 35.000, a été construit de 1931 à 1937. Comportant plus de 600 kilomètres de canaux, artères et artéριοles, il a nécessité 9.000.000 de mètres cubes de terrassements, 64.000 mètres cubes de béton, 9.700 journées de travail. Ayant coûté 4.500.000 piastres, il a fait passer le rendement moyen de l'hectare irrigué de 1.200 à 2.000 kilos, soit au taux de 7 piastres le quintal, une plus-value annuelle voisine de 1.700.000 piastres.

Le système est alimenté à l'aide d'un barrage construit à Do-luong sur le Sông Ca à raison de 42 mètres cubes par seconde. Long de 345 mètres, le barrage a nécessité la mise en œuvre de 20.000 mètres cubes de béton, de 19.000 mètres cubes d'enrochements, de 7 tonnes d'acier. La continuité de la navigation sur le Sông Ca est assurée par un canal coupant la boucle du fleuve que barre l'ouvrage, comportant lui-même une écluse à sas qui présente la particularité d'être souterraine.

L'ensemble des travaux d'hydraulique agricole exécutés, en construction ou à l'étude dans la province du Nghê-an représente un effort considérable puisqu'ils couvrent la presque totalité des terres irrigables et plus de deux tiers des terres cultivables, soit exactement 66.000 hectares sur 70.000 irrigables et 80.000 cultivables.

Le Gouverneur Général, avant de repartir pour Hatinh, s'est arrêté au poste de Garde Indigène de Do-luong, où il a été reçu par le Chef de poste, le Sous-Inspecteur Housty. A la limite de la province de Hatinh, l'attendaient le Résident et le Tuan-Vu, M. Berthault et S. E. Ton-that-Con.

Dans l'après-midi, l'Amiral Decoux s'est fait présenter les fonctionnaires, les colons et les notabilités françaises et annamites de Hatinh. Puis il est allé jusqu'à la digue de Hoi-thuong, qui, complétée par deux ouvrages à clapets métalliques et exécutée avec le concours de la population dans le cadre des travaux d'aide à la rizière, protège des terrains ou précédemment des invasions d'eau salée détruisaient six récoltes sur dix. Avant de regagner Vinh, le Chef de la Colonie a visité une pépinière de filaos. La seule province de Hatinh a inscrit à son programme de 1941 la mise en place de 140.000 de ces arbres, dont l'Annam depuis quelques années a poursuivi sur une grande échelle le développement. Les plantations systématiques qui en ont été faites ont donné des résultats excellents pour la fixation des dunes, tandis que l'utilisation du bois pour le chauffage, la fabrication du charbon de bois et la fourniture des étais de mines procure aux villages d'appréciables ressources nouvelles.

Après les fêtes de Jeanne d'Arc : les félicitations du Gouverneur général

L'Amiral Decoux a adressé à tous les Chefs d'Administration locale le télégramme suivant :

J'ai pris connaissance avec une vive satisfaction de vos comptes rendus concernant la célébration de la Fête de Jeanne d'Arc dans le pays relevant de votre autorité. J'ai pleinement apprécié les manifestations de foi fervente dans les destinées de la France et de dévouement total au Maréchal, son Chef, qui eurent lieu à l'occasion de la Fête de l'Héroïne. J'adresse mes sincères félicitations à vous-mêmes et à tous vos collaborateurs, notamment à ceux qui organisèrent les manifestations des groupements de jeunesse qui connurent un succès émuant.

Le Capitaine de Frégate Ducoroy

Le Capitaine de Frégate Ducoroy, détaché au Gouvernement général de l'Indochine pour coordonner l'activité

des légions de combattants, des œuvres de jeunesse et des sports, né d'une famille de marins, est lui-même entré dans la Marine en 1914 comme engagé volontaire. Deux fois cité, admis à l'Ecole Navale en 1916, embarqué en 1917 sur un torpilleur, il combat contre les sous-marins dans la Manche et dans la Mer du Nord. Il reçoit ensuite la Croix de Guerre des T. O. E. dans les opérations contre Abd-el-Krim, et le mérite naval espagnol.

Le Commandant Ducoroy a été officier des sports de l'escadre de la Méditerranée, puis, en 1927, Directeur de l'Ecole des exercices physiques de la Marine.

Il était Directeur du Port de Lorient lorsqu'il fut désigné comme Commandant en second du *Lamotte-Picquet*, poste qu'il vient de quitter pour prendre ses nouvelles fonctions. C'était sa troisième campagne en Extrême-Orient.

Du 2 au 8 Juin : Ecoutez à Radio Saigon

Lundi 2. — 19 h. 45 : Causerie — 20 h. 15 : La mélodie française moderne et ses interprètes : Ninon Vallin, Vina Bory, Georges Thill, Panzéra, etc... — 21 heures : Le Courrier des Auditeurs — 21 h. 15 à 21 h. 30 : Vos disques préférés.

Mardi 3. — 19 h. 45 : Causerie — 20 h. 15 : La symphonie pastorale n° 6, de Bethoven — 21 heures : Un quart d'heure avec Lily Pons.

Mercredi 4. — 19 h. 45 : Pour les enfants : La révolte des fleurs — 20 h. 15 : Mademoiselle Bégon visite les galères du Roy (reconstitution historique de Mme Bonnin) — 21 heures : Musique légère — 21 h. 15 à 20 h. 30 : Chronique des Livres.

Jeudi 5. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Vos disques préférés — 19 h. 45 : Suite de concert d'Eric Coates — 19 h. 50 : Ce dont on parle... — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Théâtre de Marcel Pagnol : De Marius à César.

Vendredi 6. — 19 h. 45 : Colline vous parle — 20 h. 15 : Concerto n° 3 pour violon et orchestre de Saint-Saëns — 20 h. 45 : Quelques chansons de Eva Busch, Heritza, A. Baugé, Chardy.

Samedi 7. — 19 h. 45 : Causerie — 20 h. 15 : Musique de danse — 21 heures à 21 h. 30 : Musique légère (sélection).

Dimanche 8. — 19 h. 45 : Causerie — 20 h. 07 : La semaine dans le monde — 20 h. 20 à 21 h. 30 : Louise, Opéra-comique de Gustave Charpentier.

... DANS LE MONDE

La bataille de Crète

Confirmation des audacieux et modernes procédés de guerre nazis, cette bataille est d'une importance majeure pour l'avenir même des intérêts britanniques dans le secteur oriental de la Méditerranée. Par la prise de la Crète, les nazis suppléeraient à leur insuffisance maritime qui les gêne pour leur poussée vers le canal. C'est pourquoi Berlin emploiera contre la vieille île historique tous les milliers et les milliers de parachutistes nécessaires pour l'emporter. Le 23, dix-sept mille hommes auraient déjà pris pied dans l'île. Les divisions de parachutistes allemandes sont composées de régiments d'artillerie du calibre équivalent à nos 75 et 37 de montagne ; de régiments de mitrailleuses, de mortiers et de tanks.

Un aérodrome est entre les mains de l'infanterie de l'air allemande, tous les autres ont été abandonnés par la R. A. F. qui s'est réfugiée en Egypte.

L'arrivée de troupes allemandes par la voie des airs se poursuit. Les Allemands espèrent s'emparer du port de La Canée afin d'organiser des transports par mer.

Un essai de convoi tenté ces jours derniers a été dispersé par les navires de guerre anglais.

Nombreux sont les commentaires mondiaux qui considèrent la tentative d'invasion aérienne de la Crète comme une répétition générale de ce que sera l'invasion de la Grande-Bretagne.

En Irak

Il semble que les Britanniques aient obtenu dans l'ensemble des avantages, mais peu substantiels en fait, la R. A. F. a pu être renforcée et les aérodromes aux mains des Irakiens ont été sérieusement atteints. De leur côté, les aérodromes britanniques furent également touchés, particulièrement celui de Habannieh.

La bataille des pipes-lines est marquée par la prise et la reprise du centre de Foulouyah.

On ignore encore quelle aide la Luftwaffe a apporté aux Irakiens.

La capitulation Italienne d'Amba-Alagi

La résistance italienne dans le secteur abyssin d'Amba-Alagi s'est terminée par une capitulation. Le duc d'Aoste, vice-roi d'Ethiopie, est prisonnier et partage le sort de ses hommes.

La capitulation d'Amba-Alagi rend disponible d'assez importants effectifs britanniques qui gagnent déjà la zone du canal.

Les derniers centres de résistance italiens sont situés autour de Soudan.

A la frontière Egypto-Lybiennne

Sollum et les hauteurs avoisinantes situées à l'Ouest de ce centre furent enlevées au début de la semaine par les Britanniques puis reprises par les Italo-Allemands. Les Britanniques ont repris l'offensive... La bataille continue.

La guerre aérienne

La guerre aérienne s'est poursuivie pour la R. A. F. sur Hanovre, Mannheim, Dusseldorf, Hambourg, Altona Kiel, Berlin, Brême, Cuxhaven, Brencenhaven et Hélioland.

Dans la Ruhr, sur Bochum, Gelsenkivehen, Dormund.

La Luftwaffe n'a pas eu de violentes réactions cette semaine sur l'Angleterre. Le 23 mai, l'Angleterre n'avait pas été bombardée depuis douze nuits consécutives.

Par contre, Malte a subi de lourdes attaques aériennes.

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS...

Naissances.

ANNAM

— NGUYEN-QUOC-KHANH, fils de M^{me} et M. Nguyễn-tiên-Lang, an-sat de la province de Khanh-hoa (9 mai 1941).

COCHINCHINE

— JEAN-LÉON, fils de M^{me} et M. Desforgés, ingénieur des industries navales.

— CHRISTIANE-SIMONE, fille de M^{me} et M. Charrol, professeur au Lycée Chasseloup-Laubat.

— MICHEL, fils de M^{me} et M. Marty, sous-lieutenant.

— HUGUES, fils de M^{me} et M. Philip de Laborie, fondé de pouvoirs de la Banque de l'Indochine.

— MARIA-SUZANNE, fille de M^{me} et M^e Truong-minh-Chieu, avocat à la Cour d'Appel.

TONKIN

— ELIANE, fille de M^{me} et M. Doan-van-Thu, docteur en médecine.

— MARIE-THÉRÈSE, fille de M^{me} et M. Elie-Roger Marie, lieutenant d'Infanterie coloniale à Haiphong (17 mai 1941).

— FRANÇOISE-NELLY-PIERRETTE, fille de M^{me} et M. André David, professeur au Lycée Albert-Sarraut (17 mai 1941).

— ALAIN, fils de M^{me} et M. Tran-minh-Chau, des Chemins de fer de l'Indochine (18 mai 1941).

— JACQUES-GEORGES-LOUIS-LUCIEN, fils de M^{me} et M. Benjamin Bardet, rédacteur des Services civils (19 mai 1941).

Fiançailles

COCHINCHINE

— M. JACQUES BÉRENGER, lieutenant d'Infanterie, avec M^{lle} ODILE, fille de M^{me} et M. Baljou, receveur des Douanes à Thuduc.

Mariages.

COCHINCHINE

— M. LE-DAT-CU, propriétaire, avec M^{lle} KIEU-KIEU, fille de M^{me} et M. Kieu-cong-Tuan, des Services financiers de la Région Saigon-Cholon (21 mai 1941).

— M. MICHEL CHAU-THANH, avec M^{lle} NGUYEN-LOC à Saigon (25 mai 1941).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

— M. MICHEL COURSAULT, enseigne de vaisseau, avec M^{lle} SUZANNE LAFEUILLADE DE GUÉRIN.

— M. NGUYEN-TRUNG-LANH, économe du Lyceum Khuê, avec M^{lle} NGOC-TRUOC, fille de M^{me} V^{ve} Truong-quang-Thanh, propriétaire à Travinh.

TONKIN

— M. PHAM-VAN-PHUC, des P. T. T. de l'Indochine, avec M^{lle} ERNESTINE CÉRISIER.

Décès.

ANNAM

— M. FEREY, planteur à Song Con (14 mai 1941).

COCHINCHINE

— M. NGUYEN-VAN-NHON, du Service provincial de Travinh (15 mai 1941).

— M. JOSEPH STASEK, de la Société Bata à Saigon (20 mai 1941).

— M. PHILIPPON ROGER, quartier-maître à bord de l'avi-so *Tahure* (21 mai 1941).

— PRONGUET, Artillerie coloniale (21 mai 1941).

TONKIN

— NGUYEN-YEN-GY, contrôleur principal des Eaux et Forêts à Phutho (14 mai 1941).

— YANN-JOSEPH MARIE, fils de M^{me} et M^e Piriou, avocat à la Cour d'Appel (16 mai 1941).

— M^{me} V^{ve} NGUYEN-DUY-DAT, belle-mère de M. Vudinh-Long, directeur de l'Imprimerie Tan-Dan à Hanoi (21 mai 1941).

LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC

Le Directeur : Jean SAUMONT

Imp. G. Taupin Cie — Hanoi